

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N° 22 - JUIN 2019

AUDE

PUBLIÉ LE 28 JUIN 2019

PRECTURE

- CABINET/SIDPC

SOMMAIRE

PREFECTURE

CABINET/SIDPC

Arrêté préfectoral n° SIDPC-2019-06-25-01 portant approbation des conditions générales du plan de gestion du trafic Autoroutes A9 et A61



PRÉFET DE L'AUDE

Arrêté préfectoral n° SIDPC-2019-06-25-01 portant approbation des conditions générales du plan de gestion du trafic Autoroutes A9 et A61

Le préfet de l'Aude, Chevalier de la Légion d'Honneur, Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales;

VU le code de la route :

VU le code de la voirie routière;

VU la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de la modernisation de la sécurité civile ;

VU la loi n°2004-809 du 13 août 2004 sur les libertés et responsabilités locales;

VU la circulaire interministérielle du 1^{er} décembre 2006 du Ministère de l'intérieur, de l'aménagement du territoire et du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer relative à la gestion de la circulation routière et au traitement des situations de crise ;

VU le décret du 24 février 2017 portant nomination de M. Alain THIRION en qualité de préfet de l'Aude à compter du 20 mars 2017 ;

VU le décret du 17 novembre 2017 portant nomination de M. Claude VO-DINH en qualité de sous-préfet, secrétaire général de la préfecture de l'Aude;

Considérant que la sécurité des usagers de la route nécessite une coordination appropriée de la gestion du trafic routier sur les sections des autoroutes A9 et A61 situées dans le département de l'Aude, notamment en cas de crise de circulation routière ;

Considérant qu'en cas de perturbation importante, il est nécessaire de coordonner, au niveau départemental et dans le plus bref délai, entre l'exploitant des autoroutes A9 et A61 (Vinci Autoroutes), les collectivités territoriales concernées et les services de l'État, les mesures d'exploitation à mettre en œuvre sur les voies de déviation afin d'assurer une meilleure sécurité et une plus grande fluidité du trafic ;

Considérant qu'il est indispensable qu'en de semblables circonstances, des informations pertinentes et cohérentes soient délivrées au plus grand nombre d'usagers ;

Considérant que l'évolution du réseau routier dans le département de l'Aude nécessite une actualisation du Plan de Gestion du trafic de l'A9 et de l'A61;

Sur proposition de Mme la sous-préfète, directrice de cabinet,

ARRÊTÉ

ARTICLE 1

Le plan de gestion de trafic concernant les sections des autoroutes A9 et A61 du département de l'Aude, joint en annexe du présent arrêté est approuvé et immédiatement applicable.

ARTICLE 2

Dans le cadre de ce plan, le préfet de l'Aude est notamment chargé :

- ➤ d'organiser, en liaison avec les préfets de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales et de la Haute-Garonne, si nécessaire, la collaboration de l'ensemble des services impliqués : gendarmerie, police nationale, services de secours, conseil départemental, société concessionnaire des autoroutes A9 et A61 (Vinci Autoroutes) et toutes autres collectivités,
- ➤ de coordonner pour le département de l'Aude la mise en œuvre des mesures prévues dans ce plan,
- > de s'assurer de la bonne information des usagers de la route par les moyens existants les plus appropriés.

ARTICLE 3

Le Plan de Gestion du Trafic des autoroutes A9 et A61 dans l'Aude ne fait pas obstacle au déclenchement de plans d'urgence départementaux ou d'autres plans de gestion de trafic de niveau zonal. En cas de déclenchement simultanés de ces plans, les informations qui les concernent sont également transmises à la Cellule Routière Zonale (CRZ).

ARTICLE 4

La sous-préfète, directrice de cabinet de la préfecture de l'Aude, le directeur départemental des territoires et de la mer de l'Aude, le directeur général des services du conseil départemental de l'Aude, le colonel commandant le groupement de gendarmerie de l'Aude, le directeur départemental de la sécurité publique de l'Aude, le directeur régional Languedoc-Roussillon Vinci Autoroutes et le directeur départemental du service d'incendie et de secours de l'Aude sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Carcassonne, le 27 JUIN 2019

Pour le Préfet et par délégation Le Secrétaire Général de la Préfecture

Claude VO-DINH







PLAN DE GESTION DU TRAFIC AUTOROUTES A9 / A61 DEPARTEMENT DE L'AUDE







****VALIDATION****

REDACTEUR	VERIFICATEUR	APPROBATEUR
Nom : Olivier MARTIN	Nom : Emmanuel BOURREL	Nom : Louis Le Franc
Fonction: Coordinateur Routier	Fonction : Directeur des Routes	Fonction : Préfet de l'Aude
Organisme: CD11	Organisme : CD11	Organisme : Préfecture de l'Aude
Date: 09/06/2015	Date: 09/06/2015	Date: 26/06/2015

****CREATION ET MODIFICATIONS****

1. PREAMBULE	3
2. VOLET ORGANISATIONNEL	3
2.1. Objectifs et périmètre territorial	3
2.4.1 Objectifs du PGT	3
2.4.2 Cadre d'application du PGT	3
2.4.3 Périmètre territorial	4
2.1.3.1 Le réseau primaire :	_4 _4
2.1.3.2 Le réseau associé :	- ·
2.2. Principes généraux du plan	
2.4.5 Thèmes abordés par le PGT	5
2.4.6 Types de perturbations prises en compte	5
2.4.7 Stratégie	
2.3. Organisation décisionnelle et de coordination	5
2.4.8 Autorités détenant le pouvoir de police de circulation	6
2.4.9 Le gestionnaire coordonnateur	
2.4.10 Le CEZOC	
2.4. Organisation opérationnelle	6
2.4.11 Les acteurs	6
2.4.12 Déclenchement du plan	
2 (1)1210	_7
2.4.12.4 Mesures conservatoires	_8 -8
2.4.12.5 Concertations entre acteurs 2.4.12.6 Déclenchement du Plan	_0 _8
2.4.13 Fonctionnement du plan	8
2.4.14 Levée du plan	8
2.5 Organisation de la communication avec les usagers	
2.6 Gestion technique du plan	9
2.6.1 Mode d'emploi	9
2.6.2 Volet technique	9
	10
E,O,E,E	11
	63 64
2.7 Vie et maintenance du plan	
2.7.1 Rôle du service administrateur	65
ANNEXE I : Liste des communes impactées par les itinéraires	66
ANNEXE II : Cartes détaillées des itinéraires de délestage avec portails de servi	ice68
ANNEXE III : Arrêté Préfectoral d'approbation	86
ANNEXE IV : Formulaire	90

1. PREAMBULE

L'augmentation du trafic rend la gestion des autoroutes qui traversent le département de l'Aude de plus en plus difficile en cas d'incideut ou d'accident grave ; le recours à des solutions de délestage (partiel ou total) sur le réseau secondaire, est parfois nécessaire.

Or si la rapidité de la décision est souvent un élément déterminant dans la rénssite d'une opération de délestage, il reste qu'elle est parfois difficile à prendre.

Le recueil des différentes solutions de délestage dans nn même document, validé préalablement et diffusé à tous les acteurs, est destiné à leur apporter une aide en fixant le cadre commun dans lequel ils évalueront les situations et prendront les décisions.

Le plan de Gestion de Trafic pour le réseau autoroutier de l'Aude (A9 et A61), a été élaboré dans le même esprit que les plans de gestion plus larges existants (Plan Intempéries, Palomar), qui ne sont activés que dans des contextes particuliers. Il est donc destiné à combler ce vide, en offrant des mesures activables à tout moment de l'année et modulables en fonction de l'événement rencontré sur le réseau autoroutier.

2. VOLET ORGANISATIONNEL

2.1. Objectifs et périmètre territorial

2.4.1 Objectifs du PGT

L'objectif principal poursuivi par ce plan, en cas de coupures des axes A9 et A61, est de :

- faciliter la **gestion du trafic** routier sur les axes A9 et A61,
- organiser et formaliser les échanges d'information entre les autorités,
- faciliter l'information des usagers.

2.4.2 Cadre d'application du PGT

La réalisation du présent PGT s'inscrit parmi différents documents relatifs à la gestion du trafic intéressant le département .

- le protocole entre l'Etat et les gestionnaires de réseaux routiers structurants du département de l'Ande :
 - Département de l'Aude,
 - ASF,
 - Villes de Carcassonne, Narbonne, Lézignan Corbières,
- le PGT Zonal,
- le Plan Intempéries Arc Méditerranéen,

Le présent PGT définit l'organisation prévue pour faire face aux situations suivantes :

Situations	Définition	Application du PGT
Evenement majeur	0	Vinci Autoroutes met en œuvre le
	l'importance des perturbations	PGT avec accord dn préfet.
	engendrées dépasse l'intervention	
	d'un seul gestionnaire	
Pré-crise		La préfecture définit l'organisation
	prévu ou probable susceptible de	et les mesures envisagées en
	générer nn trafic exceptionnel et/ou	s'appuyant sur le PGT.
	une indisponibilité du réseau	
	routier, totale ou ponctuelle.	
Crise	Elle est caractérisée par des	La coordination est assurée par le
	perturbations de grande ampleur, du	préfet via le COD en s'appuyant sur
	réseau routier et éventuellement au-	le PGT.
	delà.	

2.4.3 Périmètre territorial

Le périmètre territorial se décompose en deux niveaux :

- Le réseau primaire, directement concerné par les perturbations à traiter,
- Le réseau associé, constitué des itinéraires alternatifs à l'itinéraire principal.

2.1.3.1 Le réseau primaire :

Ce PGT traite les axes A9 et A61 département 11

2.1.3.2 Le réseau associé :

Les axes utilisés pour le réseau associé sont : la D6009, la D6113, la RD 6161, les RD 611 et 611A, La D627, D 709, D5, D610, D11, la D 620, D 33, D 4, D 623, D8, D48, D119 La D118, D117

2.4.4 Arrêtés

Ce PGT est approuvé par l'arrêté préfectoral (voir annexe III)

2.2. Principes généraux du plan

2.4.5 Thèmes abordés par le PGT

Un PGT repose sur:

- une organisation décisionnelle et de coordination ;
- une organisation opérationnelle des services pour mettre en œuvre les décisions prises;
- une organisation spécifique de la communication vers les usagers ;
- des mesures d'exploitation coordonnées de gestion de trafic et d'informations routières, élaborées à partir d'une concertation inter services et faisant l'objet d'accords mutuels.

Ces points sont présentés sous forme synthétique dans ce chapitre, mais sont développés dans les différents chapitres de ce volet organisationnel.

2.4.6 Types de perturbations prises en compte

Le PGT traite les événements se caractérisant par :

- leur caractère prévisible ou non :
 - événement aléatoire,
 - événement prévisible ou programmé nécessitant des actions préventives,
- leurs conséquences :
 - durée courte ou longue,
 - coupure totale ou partielle sur autoroute,
- leur fréqueuce : occasionnelle.

Les congestions récurrentes n'entrent pas dans la situation qualifiée « d'événement majeur ». Ces congestions font l'objet de procédures existantes chez les gestionnaires intégrant les modalités de concertation inter-gestionnaires. Néanmoins, les scénarios proposés dans le PGT pourront être utilement mis à profit pour gérer ce type d'événement.

2.4.7 Stratégie

La stratégie appliquée consiste à proposer à l'usager une solution alternative viable en fonction du temps estimé de perturbation de son itiméraire principal.

Les mesures de gestion de trafic identifiées dans le PGT ne doivent pas remplacer ou rendre moins important le traitement de l'événement en lui-même; l'objectif de retour à la normale de l'itinéraire principal restant la priorité.

Les mesures mises en œuvre dans ce plan sont :

- délestage permettant de proposer aux usagers une solution alternative pour atteindre leur point d'arrivée, mise en place de basculement de circulation.
- Stationnement des poids lourds prévus dans le PIAM
- Utilisation pour évacuation des nasses de portails identifiés ou de demi-tour aux ITPC

2.3. Organisation décisionnelle et de coordination

Dans le cadre des événements majeurs, l'organisation décisionnelle et de coordination s'organise autour :

- des autorités détenant le pouvoir de police de circulation,
- de l'appui opérationnel.

2.4.8 Autorités détenant le pouvoir de police de circulation

Le pouvoir de police est détenu par :

- le préfet de département sur le réseau autoroutier,
- le président du département sur le réseau départemental,
- les maires sur les réseaux communaux et en agglomération.

2.4.9 Le gestionnaire coordonnateur

Le coordonnateur de ce PGT est le gestionnaire du réseau autoroutier impacté.

Le rôle du gestionnaire coordonnateur est le suivant :

- retenir le scénario du PGT à appliquer, en concertation avec les forces de l'ordre et les autres acteurs (Préfecture, le département de l'Aude…),
- consulter régulièrement les autres acteurs pour analyser la situation et son évolution, ainsi que la mise en œuvre des actions,
- assurer le suivi des opérations,
- informer le « représeutant du préfet » de la situation, des perspectives d'évolution et des mesures envisagées,
- envoyer les différents messages liés au fonctionnement du PGT anx acteurs concernés.

2.4.10 Le CEZOC

Le CEZOC est appui opérationnel pour la gestion de crise des PGT zonaux.

Toutes les mesures nécessitant une coordination feront l'objet de concertation avec le CEZOC Méditerranée et approbation par l'autorité zonale.

2.4. Organisation opérationnelle

L'objectif de ce chapitre est de décrire l'organisation opérationnelle et les procédures à mettre en œuvre pour le fonctionnement du plan, au miveau des différentes autorités et acteurs. Il iudique le " qui fait quoi et comment "

2.4.11Les acteurs

Les différents acteurs sont listés en définissant le point d'entrée unique dans leur service (voir annuaire annexe) :

Acteurs	Point d'entrée unique
Préfecture	Représentant du préfet
ASF	PC Sécurité Narbonne
Département de l'Aude	SDIS et Cadre d'astreinte Département
Gendarmerie	CORG
Police Nationale	DDSP
Ville (selon le secteur concerné)	Police Municipale ou PC Ville
CEZOC	CEZOC ou PC Zonal si activé
SDIS	CODIS
DDTM	Cadre d'astreinte

2.4.12Déclenchement du plan

Le processus de déclenchement du plan se décompose en plusieurs étapes présentées dans le diagramme suivant :



2.4.12.3 Qualification de l'événement

En cas d'événement aléatoire, programmé ou prévisible, la qualification de la situation est réalisée par le gestionnaire avec l'appui des forces de l'ordre.

Les informations à collecter sont notamment les suivantes :

- Localisation (axe, sens, PR, PK, ville, commune)
- Nature de l'événement
- Importance de l'événement et durée prévisible
- Étendue, Circonstances, Trafic
- Prévisions météorologiques

2.4.12.4 Mesures conservatoires

Un événement peut mettre en danger la sécnrité des biens et des personnes ou nnire à l'ordre public. Dans ce cas, le gestionnaire, avec l'appui des forces de l'ordre si nécessaire, est amené à mettre en place des mesures conservatoires. On entend par mesures conservatoires, toute mesure mise en œuvre rapidement, afin de ne pas aggraver la situation. Elles sont prises prioritairement à des fins de sécurité et non de gestion de trafic.

Parmi celles-ci, on peut trouver :

- fermeture d'axe, fermeture d'accès,
- information de l'usager,
- balisage pour assurer un périmètre de sécurité,
- · vidage de nasse,
- alerte.

Ces mesures d'urgence sont mises en place avant tout déclenchement éventuel du PGT. Elles peuvent néanmoins être issues du PGT.

2.4.12.5 Concertations entre acteurs

Elle est faite à partir des éléments d'évaluation issus du premier bilan fourni lors de l'alerte en fonction des dispositions déjà prises ou qu'il y aurait lieu de prendre pour dégager partiellement ou totalement le secteur d'autoroute concerné et pour éviter une saturation totale à brève échéance.

Elle tient compte de la décision éventuelle du Commandant des Opérations de Secours (cadre du SDIS) concernant la fermeture partielle ou totale des Autoroutes A9 ou A61.

Sont concernés:

- l'exploitant (ASF),
- la Gendarmerie d'autoroute et le CORG, Forces de l'ordre (Police Nationale et/ou municipale),
- le département de l'Aude (itinéraire de dégagement de sa compétence), par l'intermédiaire de son cadre d'astreinte
- le CEZOC pour diffuser l'information

S'agissant des itinéraires de délestage, l'analyse consiste à s'assurer que ces itinéraires sont effectivement viables, (chantiers, conditions météo, événements importants) et elle se fait en concertation avec les services routiers du département de l'Aude. L'activation des itinéraires de déviation est soumise à l'avis préalable des gestionnaires de ces itinéraires, complété par l'avis du CEZOC si les itinéraires s'étendent sur plusieurs départements.

2.4.12.6 Déclenchement du Plan

La prise de décision concernant le déclenchement du plan et les scénarios relève du préfet après concertation des acteurs concernés.

2.4.13 Fonctionnement du plan

Conformément au descriptif des mesures:

- Les ASF mettent en œuvre les mesures d'exploitation et d'information décrites dans le présent document.
- les gestionnaires du réseau ou des réseaux utilisés en délestage renforcent la surveillance de ces itinéraires.
- La préfecture prévient prioritairement le SDIS ainsi que les communes où un point particulier d'exploitation est à signaler (feux tricolores, arrêtés municipaux d'interdiction de circulation P.L.).
- Les forces de l'ordre mettent les effectifs en place sur l'axe ou les axes concernés par la perturbation et sur les itinéraires de délestage.

2.4.14 Levée du plan

La levée du plan suit le même processus que celui du déclenchement du plan.

2.5 Organisation de la communication avec les usagers

L'information des usagers est un des éléments clé d'un Plan de Gestion du Trafic. Elle consiste à délivrer en temps réel des informations pertinentes et cohérentes au plus grand nombre d'usagers.

Cette communication est un moyen indispensable pour la gestion d'une crise.

Les services émetteurs sont les services habilités à fournir l'information. Ces services disposent de vecteurs de diffusiou dont les plus efficaces, pour assurer une diffusion la plus large possible, sont listés ci-dessous.

Service émetteurs	Vecteurs à privilégier
ASF	PMV / PMVA
	RVA
	Internet: http://www.vinci-autoroutes.com
	RDS-TMC
Département de l'Aude	www.inforoute11.fr
CEZOC	Radios nationales
	site Bison Futé
	système RDS-TMC
	numéro vert 24h/24 0800,100.200

Lors de l'activation d'un COD, la communication est coordonnée par le préfet.

2.6 Gestion technique du plan

2.6.1 Mode d'emploi

Le présent mode d'emploi est relatif à la gestion technique du plan. Ce chapitre ne traite donc pas de la procédure de déclenchement de plan ni de sa levée.

Pour choisir et proposer l'activation d'une ou plusieurs mesures du plan, le coordonnateur du fait générateur suit le processus smivant :

Etap	Action
e	
1	A l'aide du sommaire et de la localisation de l'événement, accéder au visuel d'aide à la décision correspondant dans le plan
2	Choisir un scénario en fonction de la durée prévisionnelle restante.
	Pour cela, s'appuyer sur le visnel d'aide à la décision
3	Activer les mesures préconisées par le scénario et snivre leur mise en place.
4	Assurer la diffusion des synthèses à destination des autorités décisionnelles et des services acteurs
5	Adapter la stratégie en fonction de l'évolution de l'événement : Proposer le changement de scénario en
	choisissant le plus adapté à la situation.
	Dans ce cas, retourner à l'étape n°3 ci-dessus
6	Désactiver les mesures puis lever le plan en fin de crise.

2.6.2 Volet technique

Le volet technique se décompose en quatre parties :

- Sommaire
- Visuel d'aide à la décision En fonction de critères de durée estimée, des scénarios listent les mesures pouvant être mises en place.
- Fiches mesures Elles décrivent les actions à réaliser par chaque acteur pour la mise en œuvre de la mesure.

• Annuaire L'annuaire des différents services termine ce volet technique.

2.6.2.1 Sommaire

Le sommaire recense l'ensemble des cas de coupnres traitées dans la PGT ainsi que la liste des mesures :

	Béziers Ouest	Narbonn e Est	Narbonne Sud	Sigean	Leucale	Perpigna n Nord	Perpignan Sud	Lézignan Corblère s	Carcassonn e Est	Carcassonn e Ouest	Bram	Castelnaudary	Ville(ranch e Lauragals
Béziers Ouest			S28						S32				
Narbonne Est			S30										
Narbonne Sud	S29	S31		S1				S24	S52				
Sigean			S2		S3 ou S5								
Leucale				S4 ou S6		S7 ou S9							
Perpignau Nord					S8 ou S10								
Perpignan Sud								S26					
Lézignan Corbières			S23			Bis 2	S 25		S22				
Carcassonne Est	S31							S21		S18 ou S20			
Carcassonne Quest			S53			Bis 1			S17 ou S19		S16	S34	
Bram										S15		S14	NG.
Castelnaudary										S33	S13		S12
Villefranche Lauragais												S11	

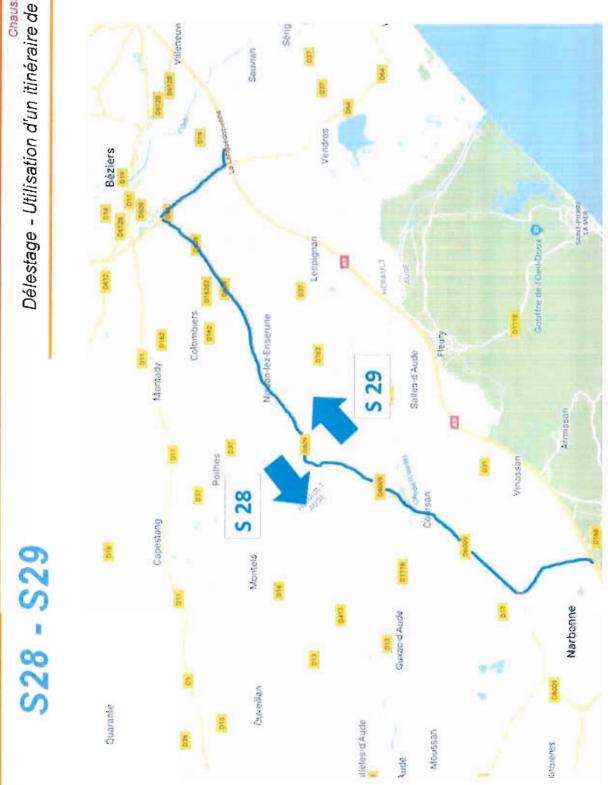
Les Itinéraires S35, S36 sont des itinéraires de vidange de nasse et ne sont donc pas présents dans le tableau mais sont bien indiqués dans les cartes détaillées et dans la carte générale.

N° Itinéraire	Carte Générale	Carte détaillée	N° Itinéraire	Carte Générale	Carte détaillée
S1 - S2	18	71	<u>S23 – S24</u>	27	74
S3 - S4 - S5 - S6	21	72	S25 - S26	45	82
S7 – S8 – S9 –	24	73	S28 - S29	12	70
S10					
S11 – S12	42	79	S30 - S31	15	81
S13 – S14	39	78	S52 - S53	60	
S15 – S16	36	77	S60 - S61	48	80
S 17 – S18 – S19	33	76	S62-S63	51	
S20					

S21-S22	30	75	BIS 1	54	83
			BIS 2	57	84

1.1.2.1 Visuel d'Aide à la décision

Les éléments ci-dessous indiquent les itinéraires de délestage, les actions à mener mais anssi un tableau d'aide à la décision avec les prérogatives de chaque acteur.



Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude

ZIZ ZIZ

Sens 2 : Narbonne Est / Béziers Ouest Sens 1: Béziers Ouest / Narbonne Est Chaussée à 2 x 3 voies

Délestage - Aide à la décision

Trafic Moyen sur la section

Trafic en amont Caractéristique et durée prévisible de l'accident du tronçon MB, sup à Thou B < 2h | B, 1/2 journée B, une journée ou plus

du tronçon Faible Moyen For

Table décisionnelle / Scénarios possibles

↑ 166,62 ← Début de Section Fin de Section

TMJA VL sens 1	23 197
TMJA PL Sens 1	5501
TMSE VL sens 1	38 466
TMSE PL sens 1	5431
TMJA VL sens 2	23 441
TMJAPL Sens 2	5 903
TMSE VL sens 2	38 103
TMSE PL sens 2	5719

Précisions sur les mesures

Ces mesures peuvent être cumulatives
Certaines mesures, ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens)
et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas.
Se reporter au tableau de codification des mesures.

NB: Non Bloquant	B : Bloquant	00 véh / h	compris entre 1200 et 2400 véh / h	2400 véh / h	
		inférieur à 1200 véh l'h	compris entre	supérieur à 2400 véh i	
Caractéristique	de l'accident	Trafic faible	Trafic moyen	Trafic fort	

Soé 1 2	Soénarios	ш	Mesures pouvant être mises en oeuvre มีส่รฐการส่วก Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude
		2 E 2	MO Information des usagers par équipements dynamiques d'exploitation M1 Information des usagers par Radio Vinoit Autoroutes 107.7 Agence March J Sud-1 State 1 State Sta
			Sortie Béziers Quest vers Narbonne Est par timéraire S 28

 M2 Information des usagers par radios locales et régionales A3 sens Nord f Sud : sortie obligatoire Béziers Guest. Sortie Béziers Quest vers Narbonne Expar par kinéraire S 28 Gxidage des usagers par titnéraire S et radio Vinci Autoroutes 107.7 	Information des usagers par radios nationales AS sens Nord / Sud : ktinéraire recommandé. Sortie Béziers Quest vers A9Narbonne Est par S 28 Godde des usagers par tinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107.7	CDS Mise en place d'une circulation en double sens au niveau de l'accident IRO A3 sens Nord / Sud : itinéraire recommandé. Sorte Bézires Ouest vers Nathonne Est par S28 IR1 A3 sens Nord / Sud : itinéraire recommandé. Sorte Bézires Cabrials vers A3 Nathonne par S28 Sorte Bézires Cabrials vers A3 Nathonne par S28 Sorte Nathonne Sud Nord : itinéraire recommandé. Sorte Nathonne Sud vers Bézires Ouest par S31 puis S 29 GA Guidage des usaquers par itinéraire Set radio Vinci Autoroutes 107.7
MZ C GA	Б В С	COS IRO IRA IRA

LUZIN

Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude

Sens 1: Béziers Ouest / Narbonne Est Sens 2: Narbonne Est / Béziers Ouest

Chaussée à 2 x 3 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'Itinéraire de substitution

166,62 ↑ Début de Section Fin de Section

37 - Narbonne Est changeur n° 36 - Béziers Duest

Sur l'itinéraire de substitution 30 Km avec temps de parcours de 35 mn Sur la section : 25,4 Km avec temps de parcours de 14mn

Se conformer à la signalisation en place sur l'AS mise en place concernant la mesure en cours (affichage seul pour une recommandation - balisage physique pour une sortie obligatoire).

Sens I: Béziers Duest - Narbonne Est

Suivre Itinéraire S 28 jusqu'à l'échangeur Narbonne Est

Sens 2 : Narbonne Est - Béziers Ouest

Sortie obligatoire ou conseillée Narbonne Est

Suivre kinéraire S 29 jusqu'à Béziers Ouest

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire) dans le sens de circulation concerné par celle-ci

La mesure de délestage est Indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur

sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Radio Vinci Autoroutes:

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information

à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CRICR diffuse l'information sur le plan national

NB: en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux

ASF

Actions des services

Constatation et analyse de l'événement

Analyse de la situation en concertation avec l'EDSR (ou CDRG) et les Départements (Aude et Hérault) et les Mairie Prise des mesures conservatoires

Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Informe le CEZOC

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes,

Plateforme 3605,

Constatation/échanges d'informations aveo ASF en rapport avec l'événement Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs ou CORG

EDSR

Participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire).

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoirés dans ce PGT

sur les itinéraires de substitution.

Reçoit les informations des autres acteurs. Participe à l'analyse de la situation. Département

de l'Aude

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Recoit les informations des autres acteurs. Département de l'Hérault

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...) Participe à l'analyse de la situation.

Reçoit les éléments concernant l'événement et les mesures d'ASF, de la gendarmerie et des Départements. Diffuse l'information sur les médias habituels.

CEZOC

Points de surveillance particulière

Traversée de Coursan: 2 feux de circulation.

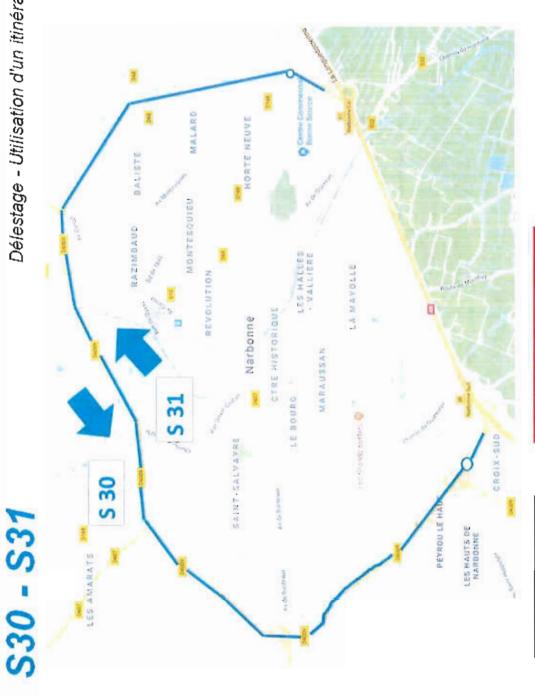
Anêté d'interdiotion de circulation des poids-lourds dans la traversée de Coursan. **Concerne 2 départements 11 et 34**

Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude

Sens 1: Narbonne Est / Narbonne Sud Sens 2 : Narbonne Sud / Narbonne Est

Chaussée 2x3 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution



192.00 → Début de Section → Fin de Section

Echangeur n° 37 – Narbonne Est

Echangeur nº 38 - Narbonne Sud

VINCENT VINCENT

Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude

Sens 1: Narbonne Est / Narbonne Sud Sens 2: Narbonne Sud / Narbonne Est A9

Trafic Moyen sur la section

Table décisionnelle / Scénarios possibles

	Trafic en amont du	Caractéristique et durée prévisible de l'accident	prévisible de l'accid	ent
	trançon	NB, sup à 1h ou B < 2h	B, 1/2 journé	B, une joumée ou plus
	Faible	1	2	2
	Moyen		2	m
	Fort	-	ო	4
de Section ← ← Fohangeur n 37- Narbonne Es				

|--|

Echangeur n 38- Narbonne

192,00

Fin de Section

TMJA VL sens 1	23 197
TMJA PL Sens 1	5501
TMSE VL sens 1	38 456
TMSE PL sens 1	5 431
TMJA VL sens 2	23 441
TMJA PL Sens 2	5 303
TMSE VL sens 2	38 103
TMSE PL sens 2	5719

Précisions sur les mesures

Ces mesures peuvent être cumulatives

Certaines mesures ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens) et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas.

Se reporter au tableau de codification des mesures.

	4
arios	m
Scéna	2

Mesures pouvant être mises en oeuvre Désagmantion

ш	길	느	٠.	(J)
ш	윤	Ē	IBO	
		Ť		

nange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude ormation des usagers par équipements dynamiques d'exploitation rtie Narbonne Est vers Narbonne Sud par itinéraire S 30 omation des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107, 7 sens Nord | Sud : itinéraire recommandé.

Information des usagers par radios locales et régionales

∑ C GA

Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7 Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7 A9 sens Nord / Sud: sortie obligatoire Béziers Ouest. Sortie Bnarbonne Est vers Narbonne Sud par par itinéraire S 30 A9 sens Nord ! Sud : itinéraire recommandé. Sortie Narbonne Est vers Narbonne Sud par S 30 Information des usagers par radios nationales 8 GĀ ш

Sortie Beziers Ouest vers Narbonne Sud par S 28 et S30 CDS 8 쮼

Mise en place d'une circulation en double sens au niveau de l'accident A9 sens Nord / Sud : itinéraire recommandé. A9 sens Mord I Sud : itinéraire recommandé. Sortie Narbonne Est vers Narbonne Sud par S 30

A9 sens Sud Mord: itinéraire recommandé. ΕĀ

Sortie Narbonne Sud vers Narbonne Est par S 31 Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107, 7 GA



Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude

Sens 1: Narbonne Est/ Narbonne Sud Sens 2: Narbonne Sud / Narbonne Est

Chaussée à 2 x 3 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'itinéraire de substitution

192,00 Début de Section Fin de Section

Echangeur n. 37 - Narbonne Est

Sur l'itinéraire de substitution 30 Km avec temps de parcours de 35 mn Sur la section: 25,4 Km avec temps de parcours de 14mn

Se conformer à la signalisation en place sur l'A3 mise en place concernant la mesure en cours (affichage seul pour une recommandation – balisage physique pour une sortie obligatoire).

Sens t: Narbonne Est - Narbonne Sud

Sortie Obligatoire ou Conseillée Narbonne Est Suivre ltinéraire S 30 jusqu'à Narbonne Sud Sens 2 : Narbonne Sud - Narbonne Est

Suivre kinéraire S 31 jusqu'à Narbonne Est

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire) dans le sens de circulation concerné par celle-ci.

Affichage Gare:

La mesure de délexage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur

sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Radio Vinci Autoroutes :

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information

à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CPICR diffuse l'information sur le plan national.

NB: en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux.

Actions des services

ASF

Constatation et analyse de l'événement Prise des mesures conservatoires

Analyse de la situation en concertation avec TEDSR (ou CORG) et les Départements (Aude et Hérault) et les Mairies Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Informe to CEZOC

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes,

Plateforme 3605, ...

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement

ou CORG

EDSR

Participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire). Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT

sur les itinéraires de substitution.

Reçoit les informations des autres acteurs, Département

Participe à l'analyse de la situation, de l'Aude Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ")

Reçoit les informations des autres acteurs. Département

Participe à l'analyse de la situation. de l'Hérault

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Reçoit les éléments concernant l'événement et les mesures d' ASF, de la gendarmerie et des Départements. Diffuse l'information sur les médias habituels.

CEZOC

Points de surveillance particulière

Traversée de Coursan : 2 feux de circulation.

Amêté d'interdiction de circulation des poíds-lourds dans la traversée de Coursan.

Concerne 2 départements 11 et 34



VINCI

UZI>

Sens 2 : Sigean / Narbonne

Sens 1: Narbonne / Sigean

Chaussée à 2x 3 voies - Aide à la décision

Délestage

Caractéristique et durée prévisible de l'accident NB, sup à 1h ou B < 2h | B, 1/2 journée | B, une journée ou plus

Trafic en amont

dutronçon

Faible ğ

Moyen

Table décisionnelle / Scénarios possibles

Trafic Moyen sur la section

192,00 208,15 Début de Section Fin de Section

Echangeur n. 39 - Signan 1

Echangeur n. 38 – Narbonne Sud

Non Bloquant compris entre 1200 et 2400 véh ł h supérieur à 2400 véh ł h Bloquant inférieur à 1200 véh ? h Caractéristique rafic moyen de l'accident rafic faible Trafic fort

4 Scénarios 1 | 2 | 3 | 4

Mesures pouvant être mises en oeuvre *Dissignasion*

Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude Information des usagers par équipements dynamiques d'exploitation Information des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107,7.
A9 sens Nord / Sud : itinéraires recommandés. Sortie Narbonne Sud vers Sigean par S1 느 운 둔 윤

A9 sens Nord / Sud: sortie obligatoire Narbonne Sud. Information des usagers par radios locales et régionales 72 ں

Sortie Narbonne Sud vers Staean par S1 Guidage des usagers par itinéraires S et radio Vinci Autoroutes 107,7 9

Information des usagers par radios nationales A9 sens Nord / Sud : itinéraire recommandé. Sortie Narbonne Sud vers Sigean par S1 윤돈

Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7

5

CDS Mise en place d'une circulation en double sens au niveau de l'accident IRB AS sens Nord / Sud : itinéraires recommandés.
Sortie Béziers Duest vers Sigean par S1
IRA AS sens Sud Mord : itinéraire recommandé.

Sortie A3 à Sigean vers Narbonne Sud par S 2 Euidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7 Ğ

16877 31278 18099 31837 4437 4572 4524 4561 TMJA VL sens 2 TMJA PL Sens 2 TMSE VL sens 2 TMSE PL sens 2 TMSE PL sens 1 TMSE VL sens TMJA VL sens 1 TMJA PL Sens

Précisions sur les mesures

Certaines mesures ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens) Se reporter au tableau de codification des mesures. et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas. Ces mesures peuvent être cumulatives



Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude

Sens 2: Sigean / Narbonne Sud Sens 1: Narbonne Sud / Sigean

Chaussée à 2 x 3 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'itinéraire de substitution

$\sqrt{}$ 192,00 208,15 Début de Section Fin de Section

Echangeur n. 38 - Narbonne Sud Echangeur n. 39 - Sigean

Sur la section : 16 km avec temps de parcours de 9mn. Sur l'itinéraire de substitution : 19 Km avec temps de parcours de 22mn.

Sens 1: Narbonne Sud - Sigean

Suivre l'inéraire S1 jusqu'à Sigean

Sens 2: Sigean - Narbonne Sud

Suivre kinéraire S 2 jusqu'à Narbonne Sud

Dispositif de communication

dans le sens de circulation concerné par celle-ci.

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire)

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiotion d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur

sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Radio Vinci Autoroutes:

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information

à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national.

NB: en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux.

Actions des services

A.SF

Constatation et analyse de l'événement Prise des mesures conservatoires

Analyse de la situation en concertation avec l'EDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Mairies Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Informe le CEZOC

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes,

Plateforme 3605, _.)

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement ou CORG EDSR

partícipe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire). Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT

sur les itinéraires de substitution.

Reçoit les informations des autres acteurs. Département de l'Aude

Participe à l'analyse de la situation.

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Reçoit les éléments concernant l'événement et les mesures d' ASF, de la gendarmerie et du Département. Diffuse l'information sur les médias habituels. CEZOC

Points de surveillance particulière

Traversée de Prat de Cest : 1 feu de circulation

219,23 Echangeur nº 40 - Leucate

Fin de Section

Chaussée à 2 x 3 voies Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution Sens 1: Sigean / Leucate Sens 2: Leucate / Sigean S3 - S4 / S5 - S6 Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude VINCE SCOREGIS





Sens 1: Sigean / Leucate Sens 2 : Leucate / Sigean

Chaussee a 2 x 3 voies Délestage - Aide à la décision

Trafic Moyen sur la section

Ţ	7
208.15	279.23
Début de Section	Fin de Section

9 - Sigean	- Leucate
geur n' 39	J-04 una6
Echan	Echang
*	1

Table décisionnelle / Scénarios possibles

Trafic en amont	Caractéristique et durée prévisible de l'acciden	t durée prévisibl	e de l'accident
du tronçan	NB, sup à 1h ou B < 2h	B, 1/2 journée	B, une joumée ou plus
Faible	-	2	2
Моуел	-	2	3
Fort	-	က	য়া

Caractéristique		SB:	Non Bloquan≀
de l'acciden≀		: 8	Bloquant
Trafic faible	h l hêu 0021 ê nueirêhil	00 véh / I	
Trafic moyer	compris entre 1200 et 2400 véh {	e 1200 et	2400 véh / h
Trafic for	supérieur à 2400 véh / h	400 véh	/h

32146 18587 4104 4132

TMJA VL sens 1 TMJA PL Sens 1 TMSE VL sens 1 TMSE PL sens 1 18084

TMJA VL sens 2 TMJA PL Sens 2

TMSE VL sens 2 TMSE PL sens 2

30891 4250

Précisions sur les mesures

Ces mesures peuvent être cumulatives

Certaines mesures ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens) et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas. Se reporter au tableau de codification des mesures.

Mesures pouvant être mises en oeuvre ට්රානුතයනය	Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude Information des usagers par équipements dynamiques d'exploitation Information des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107,7 IRO A9 sens Nord / Sud : itinéraire recommandé. Sortie Sigean vers Leucate par S3 (ou S5)	M2 Information des usagers par radios locales et réglonales C A9 sens Nord / Sud : sortie obligatoire Sigean
Scénarios		

Sortie Sigean vers Leucate par 53 (ou 55)	Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7	Information des usagers par radios nationales	A3 sens Nord I Sud : itinéraire recommandé.	Sortie Narbonne Sud vers Leucate par S 1 puis S3 (ou S 5)	Guidage des usagers par itinéraire Set radio Vinci Autorouxes 107,7
	Ć	£	뚪		5
	_				_

- 7	SUC	CDS Miss an alace d'une circulation en de che sens aunineau de l'accident
		List til place a die eile die die de la dela de
	B	RO A9 sens Nord / Sud : itinéraire recommandé.
		Sortie Sigean vers Leucate par S 3 (ou S 5)
	RA	IRA A9 sens Sud Mord: itinéraire recommandé.

I sens Sud Mord : itinéraire recommandé.	Sortie Leucate Herr Signan Dar Staffor S S
A9 s	Sortio
푎	

Sortie Leucate vers Sigean par S 4 (ou S 6)

GA (Euidage des usagers par Itinéraire S et radio Vinoi Autoroutes 107.7.



Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude

Sens 2: Sigean / Leucate Sens 1: Sigean / Leucate

Chaussée à 2 x 3 voles

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'itinéraire de substitution

Actions des services

ASF

208,15 Début de Section Fin de Section

Echangeur n' 40 - Leucate Echangeur n° 39 - Sigean

219,23

Sur la section : 11,1 Km avec temps de parcours de 6mn. Sur l'itinévaire de substitution : 14 Km avec temps de parcours de 13mn.

Sens t' Sigean - Leucate

Suivre kinéraire S3 Si itinéraire S3 fermé suivre S5

Sens 2: Leucate - Sigean

Si itinéraire S4 fermé suivre S6 Suivre Itinéraire S4

Dispositir de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire) dans le sens de circulation concerné par celle-ci.

Affichage Gare:

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur

sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Badio Vinci Autoroutes:

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation

est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements téléphoníques diffuse l'information

à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national.

NB: en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux.

Analyse de la situation en concertation avec l'EDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Mairies Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre Constatation et analyse de l'événement Prise des mesures conservatoires

Mise en place de la mesure

Informe les uzagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes, Plateforme 3605, ...) Informe le CEZOC

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

ou CORG

EDSR

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire).

sur les itinéraires de substitution.

Département Reçoit les informations des autres acteurs. de l'Aude

Participe à l'analyse de la situation.

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Reçoit les éléments concernant l'événement et les mesures d' ASF, de la gendamerie et du Conseil Général.

Diffuse l'information sur les médias habituels.

CEZOC

Points de surveillance particulière

Chaussée à 2×3 voies Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution Sens 1: Leucate / Perpignan Sens 2: Perpignan / Leucate S 10 89 28 Treities 57 S7 - S8 / S9 - S10 Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude Penlos

IUZI>

Début de Section 219.23 Fin de Section 241,39 Fin de Section 241,39

Saint-Hippolyte

- UZI>

Chaussée à 2 x 3 voies Délestage - Aide à la décision

Trafic Moyen sur la section

Table décisionnelle / Scénarios possibles

le l'accident	une journée ou plus	2	en	4
durée prévisible de l'accident	B. 1/2 journée B.	2	2	m
Caractéristique et d	NB, sup à 1h ou B < 2h	1	1	1
Trafic en amont	dutronçon	Faible	Moyen	Fort

219,23 241,33 Début de Section Fin de Section

Echangeur n. 41 - Perpi 1

Non Bloquant inférieur à 1200 véh / h compris entre 1200 et 2400 véh / h supérieur à 2400 véh / h Bloquant <u>8</u> 8 Trafic moyen Trafic fort Caractéristique de l'accident Trafic faible

Scénarios 1 | 2 | 3 | 4 |

Mesures pouvant être mises en oeuvre

Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF. Département de l'Aude Information des usagers par équipements dynamiques d'exploitation Information des usagers par Badio Vinoi Autoroutes 107,7 A9 sens Nord / Sud: Itinéraire recommandé. Sortie Leucate vers Perpignan Nord par S 7 m 운 둔 없

Information des usagers par radios locales et régionales

A9 sens Nord / Sud : sortie obligatoire Leucate.
Sortie Leucate vers Perpignan Nord par S ?
Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinoi Auxoroutes 107,7.

<u>ي</u> ٣ Information des usagers par radios nationales

A9 sens Nord & Sud: itinéraire recommandé. Sorte Sigean vers Perpignan Nord par S3 (ou S5) puis S7 (ou S9) 윤돈

COS Mise en place d'une circulation en double sens au niveau de l'aocident RO A3 sens Nord / Sud : itinéraire recommandé.
Sortie Leucake vers Perpignan Nord par S 7 (ou S3)

Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7

5

IRA A3 sens Sud Mord; itinéraire recommandé.

Sortie Perpignan Nord vers Leucate par S 8 (ou S10)

GA | Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7

26633 4300 27873 4074 16553 14.916 35.98 4137 TMJA VL sens 2 TMJA PL Sens 2 TMSE VL sens 2 TMJA PL Sens 1 TMSE VL sens 1 TMJA VL sens 1

Précisions sur les mesures

Certaínes mesures ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens) Ces mesures peuvent être cumulatives

Se reporter au tableau de codification des mesures. et leur faisablité doit être étudiée au cas par cas.

Plan de Gestion de Trafic du département de l'Auge

Sens 1: Leucate / Perpignan Sens 2: Perpignan / Leucate A9

Chaussée à 2 x 3 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'Itinéraire de substitution

219,23 241,39 Début de Section Fin de Section

Λ

Echangeur n. 41 - Perpignan Nord Echangeur n' 40 - Leucate

Sur l'itinéraire de substitution : 25 Km avec temps de parcours de 27mn. Sur la section : 22 Km avec temps de parcours de 12mn.

Sens t. Leucate - Perpignan

Si itinéraire S7 fermé suivre S9 Suivre kinéraire S7

Sens 2 : Perpignan-Leucate

Si itinéraire S8 fermé suivre S10 Suivre l'inéraire S8

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire)

dans le sens de circulation concerné par celle-ci.

Affichage Gare:

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure.

L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Radio Vinci Autoroutes:

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national.

à tout appel entrant concernant ce sujet

NB: en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux.

ASF

Actions des services

Constatation et analyse de l'événement

Prise des mesures conservatoires

Analyse de la situation en concertation avec l'EDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Mairies Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes,

Plateforme 3605, ...)

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement ou CORG

EDSR

Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire).

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT

sur les itinéraires de substitution.

Reçoit les informations des autres acteurs. Participe à l'analyse de la situation Département de l'Aude Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

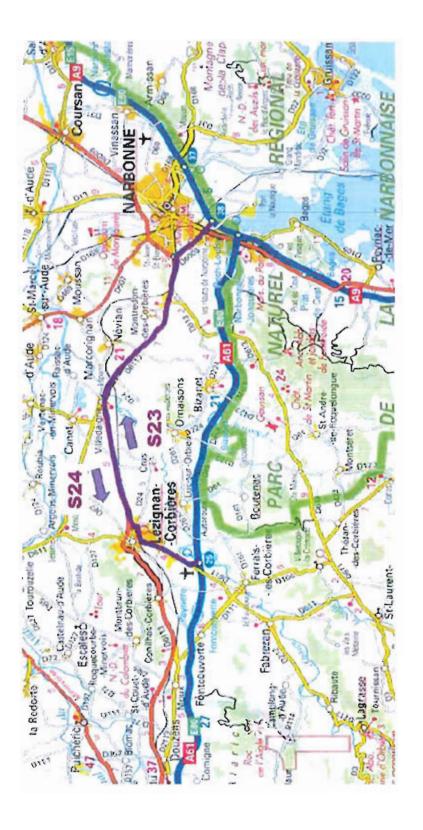
Reçoit les éléments concernant l'événement et les mesures d' ASF, de la gendarmerie et du Département de l'Aude Diffuse l'Information sur les médias habituels.

CEZOC

Points de surveillance particulière

Traversée de Fitou : 1feu de circulation.

Chaussée à 2x 3 voies Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution



Echangeur n° 38 – Narbonne Sud	Echangeur n° 25 – Lézignan
192.00	356,89
ébut de Section	Fin de Section

Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude

Sens 1: Lezignan / Narbonne Sens 2: Narbonne / Lezignan

Chaussée à 2 x 3 voies Délestage - Aide à la décision

Trafic Moyen sur la section

L	_	j
Ţ		Ţ
192,00		356,83
Début de Section		Fin de Section

rn 38 - Narbonne Sud	eur n° 25 - Lézignan
→ Echangeur	> Echange

Table décisionnelle / Scénarios possibles

e de l'accident	B. 1/2 journée B, une joumée ou plus	2	င	4	
t durée prévisibl	B. 1/2 journée	2	2	ဗ	
Caractéristique et durée prévisible de l'accident	NB, sup à Thou B < 2h	_ 1	L L	1	
Trafic en amont	noonox np	Faible	Moyen	Fort	

Caractéristique		NB:	Non Bloguant
de l'accident			Bloquant
Trafic faible	inférieur à 1200 v	송	
Тгайс тоуел	compris entre 1200 et 2400 véh l h	1200 et	2400 véh l h
Trafic fort	Supérieur à 2400 véh l	400 véh	/h

ñ	_	
ario	ю	
ê	7	
S	-	

16129

TMJA VL sens 1

Mesures pouvant être mises en oeuvre (Newson Program

Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de	níormation des usagers par équipements dynamiques d'exploitation	nformation des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107,7	A61 sens Est / Duest: itinéraire recommandé.	VI. et desserte locale : Sortie Narbonne Sud vers Lézignan par 524	PL: Sortie Narbonne Sud vers Carcassonne Est par S24 puis S22
П	욷	Ξ	130		
				_	

s entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude

PL: Sortie Narbonne Sud vers Carcassonne Est par 524 puis 522

Information de	A61 sens Es	VI et PL dess	PI - Sortia Na
₩2	ں		
			ľ
0300			

A61 sens Est / Ouest: sortie obligatoire Narbonne Sud VI. et P. desseite locale (4410 m): Sorie Narbonne Sud vers Lézignan par S24 [PL: Sortie Narbonne Sud vers Carcassonne Est par S24 puis S22 Guidage des usagers par timéraire Set radio Vimci Autoroutes 107,7 s usagers par radios locales et régionales

C A61 sens Est	VI et PL dessett	PL: Sortie Narbo	G (Guidage des us

Sortie Béziers Duest vers Caroassonne Est par S 32

Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107.7 nationales re recommandé.

nformation des usagers par radios n	161 sens Est ! Ouest : Idnérair	South Barbara Comment of the state of the st
e E	E .	Ť
	_	_

CDS Mise en place d'une circulation en double sens au niveau de l'accident IRO A61 sens Est / Duest : itinéraire recommandé. <u>VI et PL desserte locale [< 4.10 m</u>] : Sortie Narbonne Sud vers Lézignan par S24

DL: Sorte Narbonne Sud vers Carcassonne Est par 524 puis 522

A61 sens Est / Duest: itinéraire recommandé.
Sorte Béziers Ouest vers Carcassonne Est par 632

A61 sens Duest / Est: itinéraire recommandé.
ML: Sorte Lézignan vers Narbonne par 523

DL: Sorte Carcassonne Est par Narbonne Sud par 521 puis 523

Guidage des usagers par tinéraire est par Narbonne Sud par 521 puis 523 뜐 BA

GA

TMJA PL Sens 1	2463
TMSE VL sens 1	26103
TMSE PL sens 1	2413
TMJA VL sens 2	16254
TMJA PL Sens 2	2426
TMSE VL sens 2	26858
TMSE PL sens 2	2470

Précisions sur les mesures

Certaines mesures ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens) et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas. Ces mesures peuvent être cumulatives

Se reporter au tableau de codification des mesures.



Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude

Sens 1: Lezignan / Narbonne Sens 2: Narbonne / Lezignan A9 / A61

Chaussée à 2 x 2 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'itinéraire de substitution

192,00 356,89 ← Début de Section Fin de Section

Echangeur n. 38 – Narbonne Sud

Λ

Sur l'itinéraire de substitution : 26,5 Km avec temps de traversée de 33mn. Sur la section : 22 Km avec temps de traversée de 11mn.

Se conformer à la signalisation en place sur l'A9 (ou A61) mise en place concernant la mesure en cours (affichage seul pour une recommandation - balisage physique pour une sortie obligatoire).

Sens 1: Lezignan - Narbonne Sud

VIL.: Sotie Lézignan suivre litréraire S 23 PL: Sotie Carcassonne Est, suivre litréraire S 53 pour reprendre autoroute à Narbonne Sud

Sens 2: Narbonne Sud-Lezignan

VIL. : Sortie Narbonne Sud, suivre Itinéraire S 24 PL. : Sortie Narbonne Sud, suivre Itinéraire S 53 pour reprendre A61 à Carcassonne Est

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire)

Affichage Gare:

dans le sens de circulation concerné par celle-ci.

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur

sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Radio Vinci Autoroutes:

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national,

NB : en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux,

Actions des services

Constatation et analyse de l'événement ASF

Analyse de la situation en concertation avec l'EDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Mairies Prise des mesures conservatoires

Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre Mise en place de la mesure

Informe le CEZOC

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes,

Plateforme 3605, ...

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement

ou CORG

EDSR

Participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire). Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

õi nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT sur les itinéraires de substitution.

Reçoit les informations des autres acteurs. Département

Participe à l'analyse de la situation. de l'Aude

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Diffuse l'information sur les médias habituels.

CEZOC

Reçoit les éléments concemant l'événement et les mesures d' ASF, de la gendarmerie et du Département.

Points de surveillance particulière

Traversée de Conilhac des Corbières : 2 feux de circulation Traversée de Villedaigne : 1 feu de circulation.

Traversée de Lézignan : 2 feux de circulation dont 1 équipé de radar. Traversée de Lézignan : Gabarit Pont SNCF limtant 4,15 m

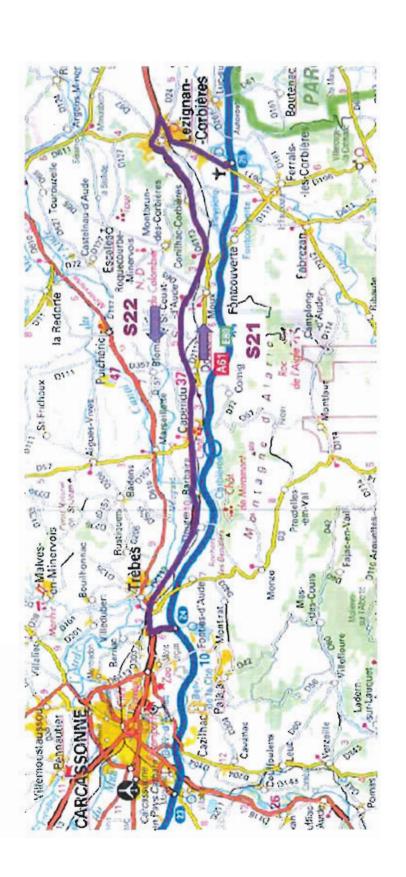
Traversée de Capendu ; 2 feux de circulation dont 1 équipé de radar

S21 - S22

A61 Sens 1: Carcassonne Est / Lézignan Sens 2: Lézignan/ Carcassonne Est

Chaussée à 2 x 2 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution



Echangeur n° 25 - Lezignan Début de Section 355.89

Echangeur nº 24 - Carcassonne Est 329.44 Fin de Section

Sens 1: Carcassonne Est / Lézignan Sens 2 : Lézignan / Carcassonne Est

Chaussée à 2 x 2 voies Délestage - Aide à la décision

Trafic Moyen sur la section

Table décisionnelle / Scénarios possibles

Trafic en amont	Caractéristique e	t durée pi	révisible de l'accident
du tronçon	NB, sup à 1h ou B < 2h	B. 1/2 journée	B, une journée ou plus
Faible	1	2	2
Moten	1	2	3
 Fort	1	3	*

NB: Non Bloquant	B : Bloquant	nférieur à 1200 véh ł h	compris entre 1200 et 2400 véh ł h	Supérieur à 2400 véh / h
Caracténstique	de l'accident	Trafic faible inférieur	Trafic moyen compris	Trafic fort supérier
181				

小			
Ţ	1	1	l
356,89		329,44	
Début de Section		Fin de Section	

Echangeur nº 24 - Careassonne

		1
Ŋ	* _	l
tario	m	
Scén	7	
S	-	

26479

2238

TMJA VL sens 1 TMJA PL Sens 1

TMSE VL sens 1 TMSE PL sens 1

2286

16733 2076

26433

TMSE VL sens 2

TMJA VL sens 2 TMJA PL Sens 2

Mesures pouvant être mises en oeuvre

ĺ		
	ш	Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude
	2	Information des usagers par équipements dynamiques d'exploitation
	Σ	Information des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107,7
	£	IR0 A&I sens Est / Ouest : itheraire recommande.
		VL et dessette locale: Sortie Lézignan vers Carcassonne Est par \$ 22

<u>M. et dessette locale</u> : Sortie L'ézignan vers Caroassonne Est par S 22 |<u>Pt. :</u> Sortie Narbonne Sud vers Caroassonne Est par S24 puis S 22 (éviter Lézignan) M2 Information des usagers par radios locales et régionales A61 sens Sud / Nord : Sortie obligatoire

-			<u>ت</u> و	W. et desserte locale PL : Sorte Lésignan vers Carcassonne Est par S 22 PL : Sortie Marbonne Sud vers Carcassonne Est par S24 puis S 22 (éviter Légionan) Guidage des usagers par linéraire S et radio Ymoi Autoroutes 107.7 Information des usagers par radios nationales
---	--	--	------------	--

Ces mesures peuvent êue cumulatives Certaines mesures ne sont bas systématiques (exemple : oirculation en double-sens) et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas. Se reporter au tableau de codification des mesures.

Précisions sur les mesures

٥

AST sens Est! Ouest : itinéraire recommandé. 11. Sorde Narbonne Sud vers léàgian par S.24 PL. Sordie Narbonne Sud vers Carcassonne Est par S24 puis S.22 (éviter Léàgnan) Guidage des usagers par itinéraire S. et radio. Vinoi Autoroutes 107.7 sagers par radios nationales Ē 6

	Ra IR1	CDS Mise en place d'une circulation en double sens au niveau de l'accident IRO ASI sens Est l'Ouest : itinéraire recommandé. IVI et desseite londale : Sorie Léginan vers Caroassonne Est par S 22 EL.Sorie (Matonne Sud vers Caroassonne Est par S24 puis S22 (éviter Léginan) IRI ASI sens Est Duest : itinéraire recommandé. IXI : Sorie Matonne Sud vers Caroassonne Est par S24 puis S22 (éviter Léginan) IXI : Sorie Matonne Sud vers Caroassonne Est par S24 puis S22 (éviter Léginan)
--	-----------	---

11: Sortie Carcassonne Est vers Lézignan par S 21 PL. Sortie Carcassonne Est vers Narbonne Sud par S21 país S 23 (éviter Lézignan) Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7 IRA AST sens QuestdEst: itinéraire recommandé.

βA

Sens 1 : Carcassonne Est / Lézignan Sens 2 : Lézignan / Carcassonne Est

A 6.1

Chaussée à 2 x 2 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'itinéraire de substitution

356,89 329,44 Début de Section Fin de Section

Echangeur n' 24 - Carcassonne Est Echangeur n. 25 - Lézignan 1

Sur la section : 27 Km avec temps de parcours de 14mn. Sur l'itinéraire de substitution : 34,5 Km avec temps de parcours de 41mn.

Sens 1.: Carcassonne Est - Lezignan

VL.: Sortie Carcassonne Est, suivre ltinéraire S 21 PL: Sortie Carcassonne Est, suivre ltinéraire S 53 pour reprendre A9 à Narbonne Sud

Sens 2: Lezignan - Carcassonne Est

 ${f VL}$: Sortie Lézignan, suivre ltinéraire ${f S}$ 22 ${f PL}$: Sortie Narbonne Sud, suivre ltinéraire ${f S}$ 52 pour reprendre ${f A}$ 61 à Carcassonne Est

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire) dans le sens de circulation concerné par celle-ci

Affichage Gare :

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur

sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation Radio Vinci Autoroutes

est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information

à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national.

NB: en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux

Actions des services

ASF

Constatation et analyse de l'événement Prise des mesures conservatoires

Analyse de la situation en concertation avec l'EDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Mairies Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes, Informe le CEZOC

Plateforme 3605, ...)

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement ou CORG EDSR

Participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire). Analyse de la situation et condertation avec les autres acteurs

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT

sur les itinéraires de substitution.

Reçoit les informations des autres acteurs. Département de l'Aude

Participe à l'analyse de la situation.

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états,

Reçoit les éléments concemant l'événement et les mesures d' ASF, de la gendarmerie et du Département.

Diffuse l'information sur les médias habituels.

CEZOC

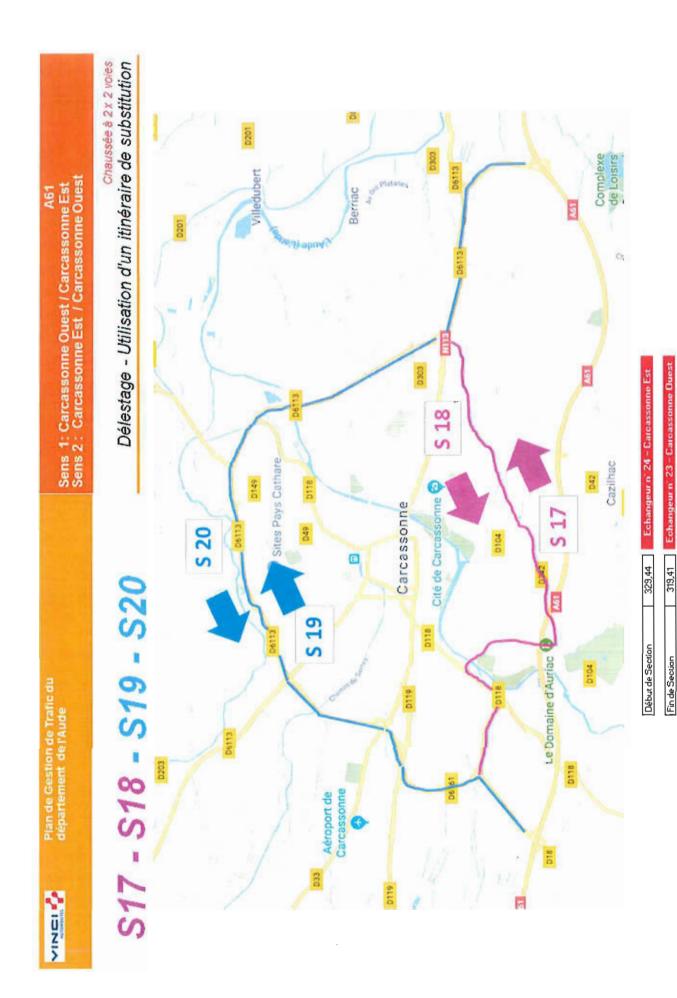
Points de surveillance particulière

Traversée de Villedaigne : 1feu de circulation.

Traversée de Lézignan : 2 feux de circulation dont 1 équipé de radar. Traversée de Conilhac des Corbières : 2 feux de circulation.

Traversée de Lézignan : Gabarit Pont SNCF limtant 4,15 m

Traversée de Capendu: 2 feux de circulation dont 1équipé de radar.





Sens 2: Carcassonne Est / Carcassonne Ouest A61 Sens 1: Carcassonne Ouest / Carcassonne Est

Chaussée à 2 x 3 voies

Délestage - Aide à la décision

Trafic Moyen sur la section

¥	 Į
329,44	710 41
Début de Section	Sin do Contion

Echangeur n. 23 - Carcassonne Duest

Ces mesures peuvent être cumulatives

Précisions sur les mesures

Certaines mesures ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens) et leur faisabilité doit être étudiée au oas par oas. Se reporter au tableau de codification des mesures.

e de l'accident	B. 112 joumée B. une joumée ou plus	2	9	Þ	
t durée prévisibl	B, 1/2 joumée	2	2	3	
Caractéristique et durée prévisible de l'accident	NB, sup à thou B < 2h	1	1	1	
rafic en amont	dutronçon	Faible	Moyen	Fort	

Table décisionnelle / Scénarios possibles

scoident B: Bloquant Sfable inférieur à 1200 véh lh c moyen compris entre 1200 ez 400 véh lh ofort supérieur à 2400 véh lh			
		de l'accident	B : Bloquant
yen		Traficfaible	inférieur à 1200 véh l'h
П	П	cmoyen	compris entre 1200 ex 2400 véh l h
		cfort	supérieur à 2400 véhłh

Non Bloquant

.. 8

Caractéristique

nformations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude des usagers par équipements dynamiques d'exploitation des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107,7

Mesures pouvant être mises en oeuvre

Scénarios 1 | 2 | 3 | 4

Information des usagers parradios locales et régionales A61 sens Est ? Ouest : sortie obligatoire Carcassonne Est 옻u

Sortie Carcassonne Est vers Carcassonne Ouest par S 20 Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107, 7 G

1<u>U</u>.: Sorte Lézignan vers Caroassonne Ouest par S 21 puis S 18 <u>PL</u>.: Sortie Narbonne Sud vers Caroassonne Ouest Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7 Information des usagers parradios nationales A61 sens Est / Quest : itinéraire recommandé. . 표

CDS Mise en place d'une circulation en double sens au niveau de l'accident IRO AGT sens Est ? Quest : itinéraire recommandé.

5

Sortie Caroassonne Est vers Caroassonne Ouest par 5.20 IRA A61 sens Est / Ouest : itinéraire recommandé.

Sortie Carcassonne Duest vers Carcassonne Est par S 17 Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinoi Autoroutes 107, 7 GA



Sens 2: Carcassonne Est / Carcassonne Ouest Sens 1: Carcassonne Ouest / Carcassonne Est

A61

Chaussée à 2 x 2 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'itinéraire de substitution

$\sqrt{}$ 323,44 319,41 Début de Section Fin de Section

Echangeur nº 23 - Carcassonne Quest Echangeur n. 24 - Carcassonne Est 1

Sur la section : 10 Km avec temps de parcours de 5mn. Sur l'tinéraire de substitution : 11 Km avec temps de parcours de 13mn

Sens 1: Carcassonne Orest - Carcassonne Est

Sortie Carcassonne Quest, suivre linéraire S19

Si itinéraire S 19 saturé, prendre itinéraire S 17

Sens 2: Garcassonne Est - Carcassonne Duest

Si itinéraire S 20 saturé, prendre itinéraire S 18 Sortie Carcassonne Est, suivre Itinéraire S 20

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire) dans le sens de circulation concerné par celle-ci

Affichage Gare:

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur

sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation Badio Vinci Autoroutes :

La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national.

Actions des services

Constatation et analyse de l'événement

ASF

Prise des mesures conservatoires

Analyse de la situation en concertation avec l'EDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Mairies

Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Informe le CEZOC

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes, Plateforme 3605, ...)

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement

Participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire). Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

ou CORG

EDSR

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT sur les itinéraires de substitution.

Reçoit les informations des autres acteurs. Département F de l' Aude

Participe à l'analyse de la situation.

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Reçoit les éléments concernant l'événement et les mesures d'ASF, de la gendarmerie et du Département de l'Aude, CEZOC

Diffuse l'information sur les médias habituels.

Points de surveillance particulière

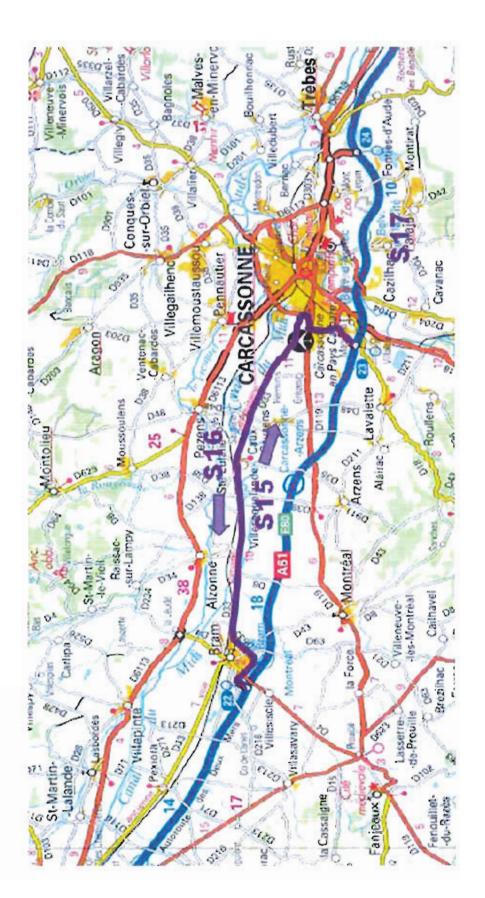
Traversée de Carcassonne : 1feu de circulation.

Traversée de Carcassonne : gabarit Pont sous A 61 limitant à 4,10 m

Chaussée à 2 x 3 voies Sens 1: Bram / Carcassonne Ouest Sens 2: Carcassonne Ouest / Bram Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude ZIZ Z

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

S15 - S16





IUNIX

Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude

Sens 1: Bram / Carcassonne Ouest Sens 2: Carcassonne Ouest / Bram

Chaussée à 2 x 3 voies

Délestage - Aide à la décision

B, une journée ou plus

Caractéristique et durée prévisible de l'accident NB, sup à 1h ou B < 2h B, 1/2 journée B, une journée

rafic en amont

du tronçon Faible Moyen Fort

Table décisionnelle / Scénarios possibles

Trafic Moyen sur la section

Echange	A
379,41 ←	301,56
Début de Section	Fin de Section

ssonne Duest	- Bram
23 - Carea	oeurn 22
angeur n' 2	Fehan
Feb	

_	_
Echangeurn' 23 - Carcassonne Duest	Echangeur n. 22 - Bram

1	Caractéristique		NB:	Non Bloquant
	de l'accident		B:	Bloquant
	Trafic faible	inférieur à 1200 véh l'h	00 véh { }	
	Trafic moyen	compris entre	= 1200 et	compris entre 1200 et 2400 véh l h
	Trafic fort	supérieur à 2400	400 véh	∤

Scénarios 1 | 2 | 3 | 4 |

22741

2130

TMSE VL sens 1
TMSE PL sens 1

TMJAPL Sens 1 TMJA VL sens 1

14232 2094

14373

2038

Mesures pouvant être mises en oeuvre *Désignation*

Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Au Information des usagers par équipements dynamiques d'exploitation Information des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107,7 IRO A61 sens Est Ouest : itinéraire recommandé. Sortie Carcassonne Ouest vers Brampar S 16		_	
Information des usagers par équipements Information des usagers par Badio Vinci / AG1 sens Est/ Ouest: itinéraire rec Sortie Carcassonne Ouest vers Bram par		ш	Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude
Information des usagers par Radio Vinci Autor AG1 sens Est¹ Ouest : itinéraire recom Sortie Carcassonne Ouest vers Biam par S 16		£	етеп
A61 sens Est! Ouest: iūnéraire recom Sortie Carcassonne Ouest vers Brampar S 16		E	Information des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107,7
Jarcassonne (IRO	A61 sens Est! Ouest : itinéraire recom
			arcassonne (

23036

TMSE VL sens 2 TMSE PL sens 2

TMJAPL Sens 2 TMJA VL sens 2

Information des usagers par radios locales et régionales	A61 sens Est / Ouest: sortie obligatoire Carcassonne Ouest	Sortie Carcassonne Duest vers Brampar S 16	Guidage des usagers par itinéraire Set radio Vinci Autoroutes 107,7
Ę	ပ		9

E E E	nhormation des usagers par radios nationales	A61 sens Est / Ouest : itinéraire recommandé.	Carcassonne Est vers Bram par S 18 puis S 16	des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107, 7
	Information	A61 sei	Sortie C.	Guidage de
	M3 Information	IR1 A61 se	Sortie C.	G1 Guidage
	M3 Information	IR1 A61 sei	Sortie C.	G1 Guidage

Certaines mesures ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens) et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas. Se reporter au tableau de codification des mesures.

Ces mesures peuvent être cumulatives

Précisions sur les mesures

	CDS	CDS Mise en place d'une circulation en double sens au niveau de l'a
	130	IRO A61 sens Est / Ouest : itinéraire recommandé.
		Sortie Carcassonne Quest vers Bram par 516
	90	IDA AS1 cone Ouges / Fer - itináraíta raccompandá

accident



Sens 1: Bram / Carcassonne Quest Sens 2: Carcassonne Quest / Bram A61

Chaussée à 2 x 2 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'Itinéraire de substitution

Echangeur n° 23 - Carcassonne Ouest

339,41 ← 301,56

Début de Section Fin de Section

Constatation et analyse de l'événement ASF

Actions des services

Analyse de la situation en concertation avec l'EDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Mairies Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Informe le CEZOC

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes, Plateforme 3605,

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement ou CORG EDSR

Sur la section : 18 Km avec temps de parcours de 9 mn. Sur l'itinéraire de substitution : 25 Km avec temps de parcours 20mn.

Sens 1: Bram - Carcassonne Ovest

Sortie Bram, suivre kinéraire S 15

Participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire). Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT

sur les itinéraires de substitution.

Reçoit les informations des autres acteurs. Participe à l'analyse de la situation. Département de l'Aude

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Reçoit les éléments concernant l'événement et les mesures d' ASF, de la gendarmerie et du Département. Diffuse l'information sur les médias habituels.

CEZOC

Sens 2: Carcassonne Ouest - Bram

Dispositif de communication

Sortie Carcassonne Dusst, suivre kinéraire S16

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire)

dans le sens de circulation concerné par celle-ci. Affichage Gare:

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur

sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Radio Vinci Autoroutes :

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CE2OC diffuse l'information sur le plan national.

NB: en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux.

Points de surveillance particulière

Traversée de Pezens : 2 feux de circulation.

Sens 1: Castelnaudary / Bram Sens 2: Bram/ Castelnaudary Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude IUNIX

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution Chaussée à 2 x 3 voies -sur-Orbi Conques S Cazilhac CARCASSONNE 0118 Villanière Pennautier Salsigne Villegailhend Villemoustaus Cabardes Aragon Cebardes Lavalette O's S Pezens Moussoulens er-Sauzens 00 DAB Shi-Eutalia 03º Montolieu S. Arzens P. Alairach "Villesequelander 038 -Sur-Lampy Montréal St-Martin Alzonne RQ Cenne-Monesties O Villeneuve-Bram OK3 a Force anal Vallepinte SESPITE. illasavan -Lalande Ors Pexions St-Papoul la Cassaigne D15 S13 - S14 Fanjeaux D Laurabuc -Neg S Generalie 13 Crie Cazairenoux Miraval & Fontersende He Chate astelnaudary 2 Villeneuve-To Southmenters St-Amans D47 ide ORicaud Ribourses a-la-Selve 'Hers 163

Echangeur nº 22 - Bram Début de Section 301,56

287.76 Echangeur n° 21 - Castelnaudary Fin de Section

NI UZI >

Sens 1: Castelnaudary / Bram Sens 2: Bram / Castelnaudary

Chaussée à 2 x 3 voies Délestage - Aide à la décision

Caractéristique et durée prévisible de l'accident NB, sup à 1h ou B < 2h B, 1/2 journée B, une journée ou plus

Traffo en amonk dutronçon N Faible Moyen Fort

Table décisionnelle / Scénarios possibles

Trafic Moyen sur la section

1	É	^
301,56 ~		287.76
Jébut de Section		Finde Section

Echangeur n. 22 - Bram	nangeur n° 21 - Castelnaudary
Echa	Echange
	A

	Caractéristique		NB:	Non Bloquant
ĺ	del'accident		В:	Bloquant
	Trafic faible	h/dèv 0021 a 1200 véh / h	00 véh / I	h
	Trafic moyen	compris entr	a 1200 et	o <u>om</u> pris entre 1200 et 2400 véh i h
	Traffic fort	supérieur à 2400 véh /	:400 véh	∤ h

quant

Scénarios | 1 | 2 | 3 | 4 |

Mesures pouvant être mises en oeuvre (Pessignana)

I		
	ш	Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude
_	유	Information des usagers par équipements dynamiques d'exploitation
	E	Information des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107,7
=	8	IRO A61 sens Sud / Nord: itinéraire recommandé.
		Sortie Bram vers Castelnaudary par S 14

	Œ	Information des usagers par radios nationales
7	표	A61 sens Sud / Nord : itinéraire recommandé.
		Sortie Carcassonne Quest vers Castelnaudary par S 16 puis S14
	5	Guidage des usagers par itinéraire Set radio Vinci Autoroutes 107,7

<u> </u>

recommandé.	
reco	ç
raire	9
itiné	۵
/ Est : i	
: Ouest { E	-
ens	
A.61	•
RA	

Sortie Castelhaudary vers Bram par S 13

GA Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7

Précisions sur les mesures

TMJA VL sens 2 TMJA PL Sens 2

TMSE VL sens 2 TMSE PL sens 2

TMJA VL sens 1 TMJA PL Sens 1

TMSE VL sens 1 TMSE PL sens 1

Certaines messures ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens) et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas. Se reporter au tableau de codification des mesures. Ces mesures peuvent être cumulatives



Sens 1: Bram / Castelnaudary Sens 2: Castelnaudary / Bram

Chaussée à 2 x 2 voies

A61

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'Itinéraire de substitution

 $\sqrt{}$ 287,76 301,56 Début de Section Fin de Section

Echangeur n. 21 - Castelnaudary Echangeur n' 22 - Bram

ASF

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes, Plateforme 3605, __) Informe le CEZOC

Analyse de la situation en concertation avec l'EDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Mairies

Ínforme la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Constatation et analyse de l'événement Prise des mesures conservatoires

Actions des services

Constatationléchanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs ou CORG EDSR

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire).

sur les itinéraires de substitution.

Reçoit les informations des autres acteurs. Participe à l'analyse de la situation. Département del'Aude

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Reçoit les éléments concernant l'événement et les mesures d' ASF, de la gendarmerie et du Département. Diffuse l'information sur les médias habituels.

CEZOC

Sens 2: Bram - Castelnaudary

Sortie Bram, suivre kinéraire S 14

Sur l'itinéraire de substitution : 22 Km avec temps de parcours de 20mn.

Sur la section : 14 Km avec temps de parcours de 8mn.

Sens 1: Castelnaudary - Bram

Sortie Castelnaudary, suivre Itinéraire S 13

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire) dans le sens de circulation concerné par celle-ci.

Affichage Gare:

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur

sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Radio Vinci Autoroutes:

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforne de renseignements téléphoniques diffuse l'information

à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national.

NB:en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux.

Points de surveillance particulière

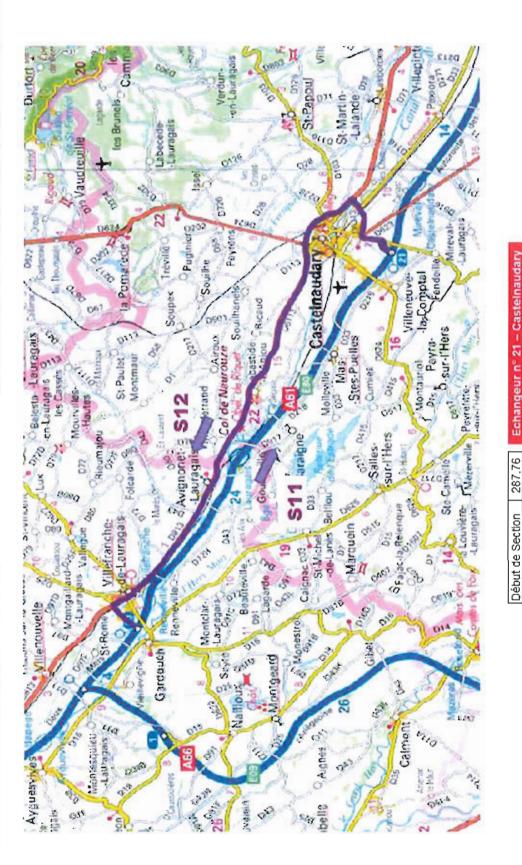
Echangeur n° 20 - Villefranche

264.00

Fin de Section

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

511-512



IUZIA

Sens 1; Villefranche / Castelnaudary Sens 2: Castelnaudary / Villefranche

Chaussée à 2 x 3 voies Délestage - Aide à la décision

Trafic Moyen sur la section

→ 32,782 Début de Section

Ť	Ī
dang	4
telnau	į
-0.5	5
n 21	
magu	ı
Echa	i
	I
4	A

telnauda	lefranche
21 - Cas	1-20 - Vil
u anagues	hangeur
Eel	ŭ
1	Λ

→ 264,00

Fin de Section

TMJA VL sens 1	13543
ALA PL Sens 1	2834
TMSE VL sens 1	20498
ASE PL sens 1	3270
TMJA VL sens 2	15420
fM3A PL Sens 2	2252

Precisions sur les mesures

TMSE VL sens 2 TMSE PL sens 2

Ces mesures peuvent être cumulatives
Certaines mesures ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens)
et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas.
Se reporter au tableau de codification des mesures.

Table décisionnelle / Scénarios possibles

Table on amont Calacteristique et durée preusple de l'accident du tonçon MB, sup à fh ou B < 2h B, 1/2 journée B, une journée ou plus Faible 1 2 3 Moyen 1 2 3 Fort 1 3 4		_				
NB, sup à fh ou B < 2h	e de l'accident	B, une journée ou plus	2	3	7	
MB, sup à	t duree previstb	B, 1/2 journée	2	2	က	
du tronçon Faible Moyen Fort	Caracteristique e	NB, sup à th ou B < 2h	1	1	1	
	I raric en amont	du (ronçon	Faible	Moyen	Fort	

Caractéristique		NB:	Non Bloquant
de l'accident		 B	Bloquant
Trafic faible	inférieur à 120	0 véh łh	
Traffic moyen	compris entre	e 1200 et 2	.400 véh ≀ h
Traffic Fort	supérieur à 24	100 véh / I	-

Scénarios | 1 | 2 | 3 | 4 |

Mesures pouvant être mises en oeuvre *Désignation*

Echange d'informations entre forces de l'ardre, ASF, Département de l'Aude	Information des usagers par équipements dunamiques d'exploitation	Information des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107,7	IRO A61 sens Est / Quest : itinéraire recommandé.	11. Sortie Castelnaudary vers Villefranche de Lauragais par S 12	PL (< 4,10); Sortie Castelnaudaru suivre kinéraire recommandé par AD 623 et 33
ш	ž	Ž	쮼		
	_	_			
			Щ		

Information des usagers par radios locales et régionales	AGI sens Sud / Nord : sortie obligatoire Castelnaudry	以:Sortie Castelnaudary vers Villefranche de Lauragais par S 12	PL(<4.10): Sortie Castelhaudary suivre kinéraire recommandé par RD 623 et 3	Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107.7
Σ	۵			Ø

g

	M3 Information des usagers par radios nationales	IR1 A61 sens Est / Quest : itinéraire recommandé.	以:Sortie Bram vers Villefranche de Lauragaís par S 14 puis S 12	PL (24.10): Sortie Bram vers Villefranche de Lauragais par S 14, itinéraire PI puis S 12	G1 Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7
	Σ	띺	_		0
ļ		_			

	Æ	IRA AGI sens Ouest I Est : itinéraire recommandé.
		'' Sortie Villefranche de Lauragais vers Castelnaudary par S 11
		PL (<4.10): Sorbe Villefranche vers Castelnaudary par S 11 puis kinéraire PL par RD 623 et 33
Ī		



Plan de Gestion de Trafic du

Sens 1: Villefranche / Castelnaudary Sens 2: Castelnaudary / Villefranche

Chaussée à 2 x 2 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'Itinéraire de substitution

287,76 264,00 Début de Section Fin de Section

Echangeur n' 21 - Castelnaudary Echangeur n. 20 - Villefranche

Sur la section : 24 Km avec temps de parcours de 12mn. Sur l'itinéraire de substitution : 29 Km avec temps de parcours de 26mn.

Sens 1: Villefranche - Castefraudary

Sortie Villefranche, suivre ltinéraire S 11 Pour PL>4,10 m , à Castelnaudary, suivre itinéraire recommandé puis S11

Sens 2.: Castelnasidary - Villefranche

Pour PL>4,10 m , à Castelnaudary, suivre itinéraire recommandé puis S13 Sortie Castelnaudary, suivre Itinéraire S 13

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de défestage (Sortie Obligatoíre) dans le sens de circulation concerné par celle-ci.

Affichage Gare :

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure.

L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Badio Vinci Autoroutes:

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national.

NB : en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux.

Actions des services

ASF

Constatation et analyse de l'événement Prise des mesures conservatoires

Analyse de la situation en concertation avec (EDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Mairies Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

hforme le CEZOC

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes, Plateforme 3605, ...)

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement

Participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire). Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

ou CORG

EDSR

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT sur les itinéraires de substitution.

Recoit les informations des autres acteurs. Particípe à l'analyse de la situation. Département

de l'Aude

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Recoit les informations des autres acteurs. Département Participe à l'analyse de la situation. Haute Garonne Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Reçoit les éléments concernant l'événement et les mesures d' ASF, de la gendarmerie et du Département. Diffuse l'information sur les médias habituels.

CEZOC

Points de surveillance particulière

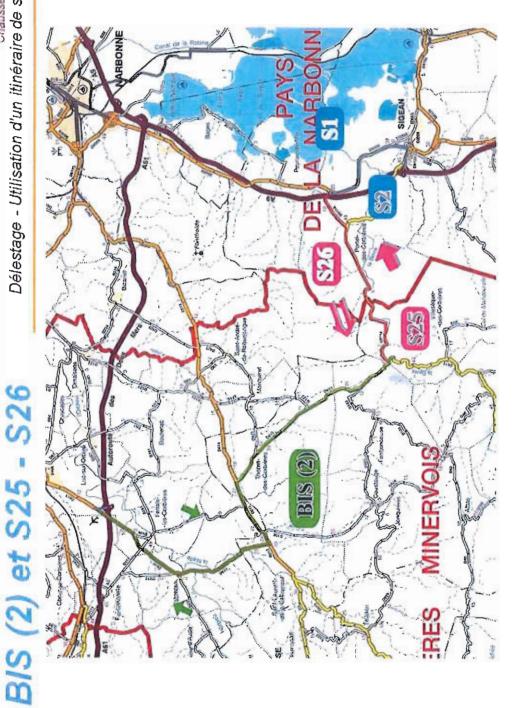
Traversée de Castelnaudary : Gabarit limitant pont SNCF 4,10 m Traversée de Villefranche Lauragais : arrêté d'interdiction PL

Concerne 2 départements 11 et 31

Sens 1: Lezignan | Sigean Sens 2: Sigean/ Lezignan

A9 et A61

Chaussée à 2 x 3 voies Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution



Début de Section | 356,89

208,15 Fin de Section

Echangeur n° 25 - Lezignan

Echangeur n° 39 – Sigean



Chaussée à 2 x 3 voies

A9 et A61

Délestage - Aide à la décision

Trafic Moyen sur la section

Ţ	Į
354,89	255,11
Début de Seotion	Fin de Section

ueu	e e
5-Lérie	39 - 55
angeur n ⁻ 2	u andouel
쁄	ii.
1	1

	TMJA VL sens 1	
	TMJA PL Sens 1	
		Cf trafics
	TMSE VL sens 1	
	TMSE PL sens 1	
		des autres sections
	TMJA VL sens 2	
	TMJA PL Sens 2	
TMSE VL sens 2 TMSE PL sens 2		sur A3 et A61
TMSE PL sens 2	TMSE VL sens 2	
	TMSE PL sens 2	

Précisions sur les mesures

Ces mesures peuvent être cumulatives
Certaines mesures ne sont pas systématiques (exemple : citoulation en double-sens)
et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas.
Se reporter au tableau de oodification des mesures.

possibles	
Scénarios	
técisionnelle /	
Table o	

	snld no ejuz	21	e	4
ocident	née B, une jou			
e de la	B, 172 jour	2	2	က
Caractéristique et durée prévisib	NB, sup à 1h ou B < 2h	•	1	-
of a brown a con-	מלינום אם	e	٤	
Traffic and and an	Hancell and k	Faible	Moyer	Fort

Caractéristique		NB:	Non Bloquant
de l'accident		 @	Bloquant
Trafic faible	inférieur à 1200 véh l'h		
Trafic moyen	compris entre 1200 et 2400 véh / l	10 véh / h	
Trafic fort	supérieur à 2400 véh ł h		

	4	
icenarios	e	
Scén	2	
	1	

Mesures pouvant être mises en oeuvre Désignadon

	 -
1	
1	

Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude Information des usagers par équipements dynamiques d'exploitation Information des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107.7 Abis sens Est / Duest: timéraire recommandé. Sortie Lézignan vers Sigean par Bis 2 puis S25 puis S1	Information des usagers par radios locales et régionales ABT sens Est l'Ouest : sortie obligatoire Perpignan Sortie Léziquan vers Sigean par Bis 2 puis S25 puis S1 Guidage des usagers par Rinéraire Bis 2 puis S et radio VInci Autoroutes 107.7
교육품	<u>5</u> 0

s usagers par radios nationales	t l Est : itinéraire recommandé.	e Sigean vers Lézignan par Bis 2 puis S	òuidage des usagers par itinéraire Bis2 puis Set radio V	
Information des us	A61 sens Dues	Sortie Sigean vers	Guidage des usad	
Œ	IRA		5	
3				

	Vinci Autoroutes
isS	ouis S et radi
nao par Bis 2 pu	néraire Bis2 p
ers Lézignac	agers par itir
tie Sigean ve	idage des us
Š	Ö

107,7



Sens 1: Lézignan / Sigean

A9 et A61 Sens 2: Sigean / Lézignan Chaussée à 2 x 3 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'itinéraire de substitution

356,89 ← 255,11 ← Début de Section Fin de Section

Echangeur n. 42 - Perpignan Sud Echangeur nº 25 - Lézignan

ltinéraire identique dans les deux sens de circulation kinéraire non balisé

Se conformer à la signalisation en place sur l'A3 (ou A61) mise en place concernant la mesure en cours (affichage seul pour une recommandation – balisage physique pour une sortie obligatoire).

Sortir à l'échangeur de Lézignan Suivre la D611 pour rejoindre la RD 611A vers Portel des Corbières Suivre la D6003 pour rejoindre l'autoroute A3 par l'échangeur de Sigean.

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire) dans le sens de circulation concerné par celle-ci.

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur

sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Radio Vinci Autoroutes.:

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information

tout appel entrant concernant ce sujet

Le CRICR diffuse l'information sur le plan national.

NB: en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux.

Actions des services

Constatation et analyse de l'événement ASF

Analyse de la situation en concertation avec TEDSR (ou CORS) et le Département de l'Aude et les Mairies Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Informe le CRICR

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes,

Plateforme 3605,

participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire). Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement

ou CDRG

EDSR

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT

sur les itinéraires de substitution.

Département Reçoit les informations des autres acteurs. de l'Aude

Participe à l'analyse de la situation. Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Reçoit les éléments concernant l'événement et les messures d' ASF, de la gendarmerie et du Département. CRICR

Diffuse l'information sur les médias habituels.

binéraire Bis.

Points de surveillance particulière

Sens 1 : Béziers / Carcassonne Sens 2 : Carcassonne / Béziers A9 et A61 Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude ZIZIZ MATUROUTEN

Chaussee à 2 x 3 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution





166,62 Début de Section

Echangeur n° 36 – Béziers Ouest

319,41 Fin de Section

Echangeur n° 23 – Carcassonne Ouest



Sens 1 : Béziers / Carcassonne Sens 2 : Carcassonne / Béziers A9 et A61

Chaussée à 2 x 3 voies Délestage - Aide à la décision

Trafic Moyen sur la section

 \downarrow 319.41 166,62 Debut de Section Fin de Section

1 1

Echangeur nº 23 - Carcassonne Ouest

Trafic en amont	Caracteristique et durée prévisible de l'accident	t durée prévisible	e de l'accident
du troncon	NB, sup à 1h ou B < 2h	B. 1/2 journée	B, une journée ou plus
Faible	1	2	2
Mayen	Į.	2	દ
Fort	1	3	ţ

Table décisionnelle / Scénarios possibles

Caractéristique	NB: Non Bloquant	guant
de l'accident	B : Bloquant	it
Trafic faible	inférieur à 1200 véh / h	
Trafic moyen	compris entre 1200 et 2400 véh / h	ч
Trafic fort	supérieur à 2460 véh / h	

Scénarios ന 1 2

Mesures pouvant être mises en oeuvre Désignation

M4 R0 ш

des autres sections

Cf trafics

TIMJA VL sens 1

TMJA PL Sens 1

TMSE VL sens 1 TMSE PL sens 1 sur A9 et A61

Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude Information des usagers par équipements dynamiques d'exploitation A9 sens Nord / Sud : tinéraire recommandé. Sortie Bèziers Ouest vers Carcassonne Ouest par itinéraire S 60 Information des usagers par Radio Vinci Autorcutes 107.7 MO

Information des usagers par radios locales et régionales A9 sens Nord / Sud : sortie obligatoire Béziers Ouest. Sortie Béziers Ouest vers Carcassonne Ouest par itinéraire S 60 C 12

Guidage des usagers par itinèraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7 Information des usagers par radios nationales Ø

A9 sens Nord / Sud : itinéraîre recommandé. M3

Sortie Béziers Cabrials vers A61 Carcassonne Ouest par S 60 Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107.7 ç

Certaines mesures ne sont pas systèmatiques (exemple : circulation en double-sens)

Précisions sur les mesures

TMSE VL sens 2

TMJA VL sens 2 TMJA PL Sens 2 Ces mesures peuvent être cumulatives

et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas. Se reporter au tableau de codification des mesures.

UNIX

Plan de Gestion de Trafic du département de l'Aude

Sens 1: Béziers / Carcassonne Sens 2: Carcassonne / Béziers

Chaussée à 2x 3 voies

A9 et A61

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'itinéraire de substitution

Actions des services

ASF

Constatation et analyse de l'événement Prise des mesures conservatoires

Analyse de la situation en concertation avec (EDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Maines Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Informe In CEZOC

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes,

Echangeur nº 23 - Carcassonne Duest

个

319,41

 $\sqrt{}$

166,62

Début de Section Fin de Section

Echangeur n. 36 - Béziers Quest

Plateforme 3605, ...}

Constatationféchanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement

Participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire). Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

ou CORG

EDSR

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT

sur les itinéraires de substitution.

Recoit les informations des autres acteurs. Département

Se conformer à la signalisation en place sur l'A9 (ou A61) mise en place concernant la mesure en cours

Itinéraire identique dans les deux sens de circulation

ltinéraire non balisé

(affichage seul pour une recomandation ~ balisage physique pour une sortie obligatoire).

Participe à l'analyse de la situation. de l'Aude

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Département Repoit les informations des autres acteurs. **des P.O.** Participe à l'analyse de la situation.

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

CEZOC

Repoit les éléments concernant l'évênement et les mesures d'ASF, de la gendamerie et du Département. Diffuse l'information sur les médias habituels.

Points de surveillance particulière

fraversée de Capestang : 1 feu de circulation.

Concerne 2 départements 11 et 34

tínéraire convois exceptionnels.

fraversée de Villegly: 1 feu de circulation.

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire)

dans le sens de circulation concerné par celle-ci.

Affichage Gare:

L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur

sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information

Au point de choix suivre la D6713 pour rejoindre l'autoroute A61 par l'échangeur de Carcassonne Duest.

Rejoindre la D11 en direction de Capestang. Emprunter la D64 en direction de Béziers.

La D11 devient la D610.

La D11 devient la D5

Sortir à l'échangeur de Béziers Ouest

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure.

Badio Vinci Autoroutes :

à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national.



VINCENTAL STREET

Sens 1: Castelnaudary / Carcassonne Sens 2: Carcassonne / Castelnaudary

Chaussée à 2 x 2 voies

Délestage - Aide à la décision

Table décisionnelle / Scénarios possibles

	Echangeur n° 23 – Carcassonne Ouest	→ Echangeur n' 21 – Castelnaudary
la section	319.41	287,76
Trafic Moyen sur la section	Début de Section	Fin de Section

Traffe on omont	000004	Caractéristique et durée prévis	sible de l'accident	ent
	מים וו מוולימוו	NB, sup à 1h ou B < 2h	B, 1/2 journe B	B, une journée ou plus
Faible		l l	2	2
Moyen		, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	2	ო
Fort		↓	ო	न

Caractéristique	: BN	NB: Non Bloquant
de l'accident	. · 8 ·	Bloquant
Trafic faible	inférieur à 1200 véh / h	
Trafic moyen	compris entre 1200 et 2400 véh / h	/h
Trafic fort	supėrieur à 2400 vén / h	

	4	
Scenarios	ဗ	
Scen	2	
,	1	

des autres sections

Cf trafics

TMSE VL sens 1 TMSE PL sens 1

TMJA VL sens 1

TIMJA VL sens 2

TIMJA PL Sens 2

sur A9 et A61

TMSE VL sens 2

Mesures pouvant être mises en oeuvre

Ш	Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude
MO	Information des usagers par équipements dynamiques d'exploitation
M1	Information des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107.7
iR0	A61 sens Est / Ouest: itinéraire recommandé.
	VL: Sortie Carcassonne Ouest vers Castelhaudary par S 62
	PL: Sortie Carcassonne Ouest vers Castelnaudary par S 62
	puis itinéraire recommandé PL dans Castelnaudary
MZ	Information des usagers par radios locales et régionales
ပ	A61 sens Est / Ovest: sortie obligatoire Carcassonne Ouest.
	VL : Sortie Carcassonne Ouest vers Castelnaudary par S 62
	PL : Sortie Carcassonne Quest vers Castelnaudary par S 62
	puis itinéraire recommandé PL dans Castelnaudary
g	Guidage des usagers par finéraire S et radio Vinci Autoroutes 107.7
M3	Information des usagers par radios nationales
R4	A61 sens Ouest / Est : itinéraire recommandé.
	VL : Sortie Castelnaudary vers Carcassonne Ouest par S 63
	PL: Itinéraire recommandé PL puis S63
5	Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107.7

Certaines mesures ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens)

Ces mesures peuvent être cumulatives Précisions sur les mesures

Se reporter au tableau de codification des mesures. et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas.

ı		
٦	2	
	Ü	
l	Z	
ı	5	

Sens 1: Castelnaudary/ Carcassonne Sens 2: Carcassonne / Castelnaudary A9 et A61

Chaussée à 2 x 2 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'itinéraire de substitution

287,78 319,41 Début de Section Fin de Section

Echangeur n' 23 - Carcassonne Duest

Echangeur n. 21 - Castelnaudary ٨

Ninéraire identique dans les deux sens de circulation Rinéraire non balisé

Se conformer à la signalisation en place sur l'A9 (ou A61) mise en place concernant la mesure en cours (affichage seul pour une recomandation - ballsage physique pour une sortie obligatoire).

Sortir à l'échangeur de Castelnaudary Suivre la D6113 Suivre la D6113 pour rejoindre l'autoroute A61 par l'échangeur de Carcassonne Duest.

Pour PL > 4,10 | suivre itinéraire conseillé

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire) dans le sens de circulation concerné par celle-ci. La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Affichage Gare:

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation Radio Vinci Autoroutes:

est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information à tout appel entrant concemant ce sujet

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national.

NB : en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux.

Actions des services

Constatation et analyse de l'événement

4SF

Prise des mesures conservatoires

Analyse de la situation en concertation avec TEDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Mairies

Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure Informe le CEZDC

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes, Plateforme 3605, ...)

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement ou CORG

EDSR

Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire).

sur les itinéraires de substitution.

Reçoit les informations des autres acteurs. Département

Participe à l'analyse de la situation. de l'Aude

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ")

Reçoit les éléments concernant l'événement et les mesures d' ASF, de la gendarmerie et du Départament. Diffuse l'information sur les médias habituels.

CEZOC

Points de surveillance particulière

Traversée d'Alzonne : Tfeu de circulation.

Traversée de Pezens: 1feu de circulation.

Traversée de Castelnaudary : Gabarit limitant à 4,10 m

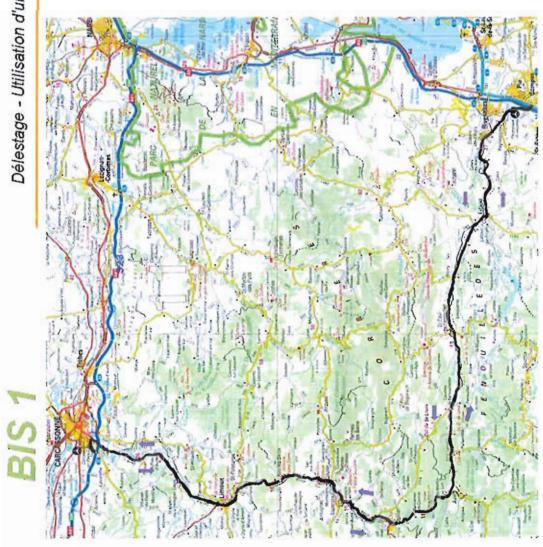
319,41 Echangeur n. 23 - Carcassonne Quest

Début de Section Fin de Section

Echangeur n. 42 - Perpignan Sud

255,11

Chaussée à 2 x 3 voies Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution



IUZI>

Z

A9 et A61 Sens 1: Carcassonne / Perpignan Sens 2: Perpignan/ Carcassonne

Chaussée à 2 x 3 voies Délestage - Aide à la décision

Trafic Moyen sur la section

 \wedge 319.41 $\sqrt{}$ 255.11 Début de Section Fin de Section

Echangeur nº 42 - Perpignan Sud Λ

Fort

Caractéristique et durée prévisible de l'accident NB. sup à 1h ou B < 2h | B. 1/2 journée | B. une journée ou plus. Trafic en amont du troncon Moyen Faible

Table décisionnelle / Scénarios possibles

Non Bloquant compris entre 1200 et 2400 véh / h supérieur à 2400 véh / h Blocuant NB: B: inférieur à 1200 vèh / h de faccident Trafic faible Trafic moyen Trafic fort Caracteristique

> des autres sections sur A9 et A61 Cf trafics TMSE VL sens 2 TMSE PL sens 2 TASE VL sens 1 TMJA VL sens 2 TMJA PL Sens 2 TMJA VL sens 1 TMJA PL Sens 1 TMSE PL sens 1

Précisions sur les mesures

Ces mesures peuvent être cumulatives

Certaines mesures ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens)

et leur faisabilité doit être étudiée au cas par cas. Se reporter au tableau de codification des mesures.

	е М1 С С С С С С С С С С С С С С С С С С С	Echange d'informations entre forces de l'ordre. ASF. Département de Information des usagers par équipements dynamiques d'exploitation hoformation des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107.7 Act sens Nord / Sud : itinéraire recommandé. Vet PL-3.95 m Sortie Carcassonne Quest vers Perpignan Sud par itinéraire Bis Information des usagers par radios locales et régionales Act sens Nord / Sud : sortie obligatoire Carcassonne Quest. VL et PL-3.95 m Sorlie Carcassonne Quest vers Perpignan Sud par itinéraire Bis Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107.77
	RA	IRA A61 sens Nord / Sud : itinéraire recommandé.
		VI et PL <3.95 m

forces de l'ordre. ASF. Département de l'Aude

Mesures pouvant être mises en oeuvre

Désignation

Scénarios

5

VL et PL 5.35 m Sorie Perpignan Sud vers Carcassonne Ouest par itinéraire Bis Guidage des usagers par ilinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107.7 raire recommandé. adics nationales



Sens 1: Carcassonne / Perpignan Sens 2: Perpignan / Carcassonne A9 et A61

Chaussée à 2 x 3 voles

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Analyse de la situation en concertation avec l'EDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Mairies

Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Plateforme 3605, ...) hforme le CEZOC

Constatation et analyse de l'événement

ASF

Actions des services

Prise des mesures conservatoires

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radio Vinci Autoroutes,

Détail de l'itinéraire de substitution

Ţ 319,41 Début de Section

Fin de Section

Echangeur nº 23 - Carcassonne Quest

Echangeur n. 42 - Perpignan Sud 1 255,11

ltinéraire non balisé

lanéraire identique dans les deux sens de circulation

Se conformer à la signalisation en place sur l'A9 (ou A61) mise en place concernant la mesure en cours

(affichage seul pour une recomandation - balisage physique pour une sortie obligatoire). Suivre la DS161 puis rejoindre la D118 au point de choix en direction d Limoux. Suivre la D118 en direction de Quillan. Suivre la D117 en direction de Saint Paul de Fenouillet. Suivre la D900 pour rejoindre l'autoroute A9 par l'échangeur de Perpignan Sud. Sortir à l'échangeur de Carcassonne Ouest

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau se condaire (chantiers, états, ...) Participe à l'analyse de la situation. Département de l'Aude

Reçoit les informations des autres acteurs.

sur les itinéraires de substitution.

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT

participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire).

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement

Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

ou CORG

EDSR

Reçoit les éléments concernant l'événement et les mesures d'ASF, de la gendarmerie et du Département. Diffuse l'information sur les médias habituels. CEZOC

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire)

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'aocès de l'échangeur dans le sens de circulation concerné par celle-ci. Affichage Gare:

sur lequel la mesure de délestage est mise en place Badio Vinci Autoroutes

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation est nécessaire en taison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national.

NB: en fonction de l'événement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux,

Points de surveillance particulière

Traversée de Quillan : 3 feux de circulation. Traversée de Couiza : 1feu de circulation.

Traversée de Lapradelle : 1 passage à niveau.

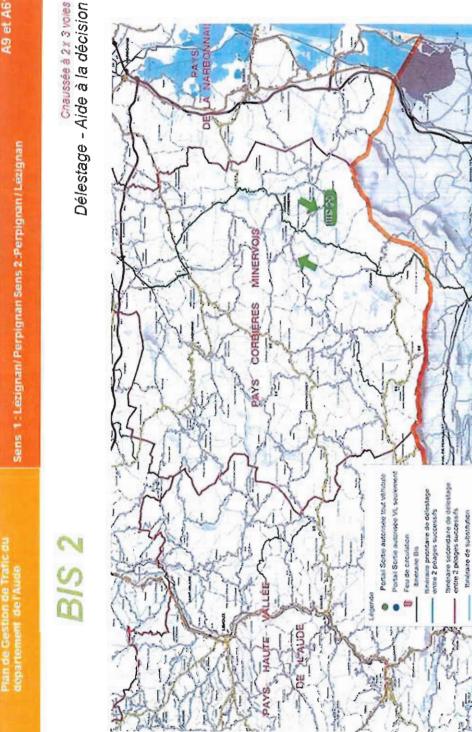
Traversée de Caudies de Fenouillèdes : 1feu de circulation + retrécissement en voie unique. Traversée de Saint Paul de Fenouillet : 1 feu de circulation.

Fraversée de Maury : voies retrécies.

Sur litinéraire dans les pyrénées Drientales : 5 passages à niveau.

ltinéraire Bis.

Concerne 2 départements 11 et 66



Délestage - Aide à la décision 99

Echangeur n° 25 - Lézignan

255,11 Fin de Section

Début de Section 354,89

Echangeur nº 42 - Perpignan Sud



Sens 1: Lézignan / Perpignan

Sens 2: Perpignan/Lézignan

Chaussée à 2 x 3 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'itinéraire de substitution

356,89 ← Début de Section

255,11

Fin de Section

Echangeur n° 25 - Lézignan

Echangeur n' 42 - Perpignan Sud

kinéraire non balisé

ltinéraire identique dans les deux sens de circulation

Se conformer à la signalisation en place sur l'A9 (ou A61) mise en place concernant la mesure en cours (affichage seul pour une recommandation - balisage physique pour une sortie obligatoire).

Sorùr à l'échangeur de Lézignan

Suivre la D677

Suivre la 117 pour rejoindre l'autoroute A9 par l'échangeur de Perpignan Sud.

Dispositif de communication

Jilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire) dans le sens de circulation concerné par celle-ci.

Affichage Gare:

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure. L'interdiction d'entrée est affichée sur le PM상 d'accès de l'échangeur

sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Radio Vinci Autoroutes :

Messages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation

est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements téléphoniques diffuse l'information

à tout appel entrant concernant ce sujet

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national.

 ${f NB}:$ en fonction de l'événement et de sa dwée, l'information peut être diffusée sur des médias focaux, régionaux, nationaux.

Actions des services

Constatation et analyse de l'événement ASF

Analyse de la situation en concertation avec l'EDSR (ou CORG) et les Départements de l'Aude, P.O. et les Mairies

Ínforme la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Variables, Radío Vinci Autoroutes, Informe le CEZOC

Plateforme 3605, ...)

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'événement EDSR

Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs ou CORG

participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire).

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertoriés dans ce PGT sur les itinéraires de substitution.

Reçoit les informations des autres acteurs. Département

Participe à l'analyse de la situation. de l'Aude

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Reçoit les informations des autres acteurs, Département

Participe à l'analyse de la situation des P.O.

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Reçoit les éléments concernant l'événement et les mesures d' ASF, de la gendarmeire et du Département. Diffuse l'information sur les médias habituels. CEZOC

Concerne 2 départements 11 et 66

Points de surveillance particulière

kinéraire Bis.

S52 - S53

Sens 1: Narbonne Sud / Carcassonne Est Sens 2: Carcassonne Est / Narbonne Sud A9 et A61

Chaussée à 2 x 2 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution



Début de Section | 192,00

Fin de Section 329,44

Echangeur n° 38 – Narbonne Sud

Echangeur n° 24 – Carcassonne Est

Plan de Gestion de Trafic du VINCENTA ANTHORNY

Carcassonne Est / Narbonne Sud A9 et A61 Sens 1: Narbonne Sud / Carcassonne Est Sens 2 Chaussée à 2 x 2 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

	1	1
la section	192.00	329,44
Trafic Moyen sur la section	Dèbut de Section	Fin de Section

ır n° 38 – Narbonı arras sonne Fet	-	
88	-Narbon	nne Fet
	88 %	arcasso

NB, sup a 1h ou B < 2h du tronçon Faible Trafic en amont

Moyen Fort

Table décisionnelle / Scénarios possibles

Caractéristique et durée prévisible de l'accident à 1h ou B < 2h B, 1/2 joumé!B, une joumée ou plus

Caractéristique		NB:	Non Bloquant
de faccident			Bloquant
Trafic faible	inférieur à 1200 ven / h		
Тгайс тоуел	compris entre 1200 et 2400 véh /	O véh / h	
Trafic fort	superieur à 2400 veh / h		

			ш	Mo	101	IRO
	4					
Scenarios	en					
Scen	2					
	τ-					
		•				

16129 2463

TALLA VL sens 1

TIASE VL sens 1

TASE PL sens

26103 2413

16254

TIAJA VL sens 2

TAJA PL Sens 2

2428

26858

TMSE VL sens 2

Echange d'informations entre forces de l'ordre, ASF, Département de l'Aude

Mesures pouvant être mises en oeuvre

Désignation

ı	contract and the second of the
MO	Information des usagers par équipements dynamiques d'exploitation
M 1	Information des usagers par Radio Vinci Autoroutes 107,7
IRO	A61 sens Est / Quest; itinéraire recommandé.
	Sortie Narbonne Sud vers Carcassonne Est par S52
M2	Information des usagers par radios locales et régionales
ပ	A61 sens Est / Ouest: sortie obligatoire Narbonne Sud
	Sortie Narbonne Sud vers Carcassonne Est par SS2
O	Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7
M3	Information des usagers par radios nationales
R1	A61 sens Est / Ouest: itinéraire recommandé.

	Sorbe Beziers Quest vers Carcassonne Est par S 60
6	Guidage des usagers par itinéraire S et radio Vinci Autoroutes 107,7
CDS	Mise en place d'une circulation en double sens au niveau de l'accident
IR0	A61 sens Est / Ouest : itinėraire recommandė.
	Sortie Narbonne Sud vers Carcassonne Est par S52
R	A61 sens Est / Ouest ; fúnéraire recommandé.
	Sortie Béziers Ouest vers Carcassonne Est par S 60
₹	A61 sens Ouest / Est : itinéraire recommandé.
	Sortie Carcassonne Est par Narbonne Sud par S53
₹	Guidage des usagers par l'inéraire S et radio Vinci Autoroutes 107.7

Certaines mesures ne sont pas systématiques (exemple : circulation en double-sens) et ieur faisabilité doit être étudiée au cas par cas.

Ces mesures peuvent être cumulatives Précisions sur les mesures

Se reporter au tableau de codification des mesures.

CDS IR1	Mise en place d'une circulation en double sens au niveau de l'accident A61 sens Est / Ouest : itinéraire recommandé. Sorie Narbonne Sud vers Carcassonne Est par S52 A61 sens Est / Ouest : itinéraire recommandé. Sorie Beziers Ouest vers Carcassonne Est par S 60 Sorie Beziers Ouest vers Carcassonne Est par S 60 Sorie Beziers Ouest vers Carcassonne Est par S 60 Sorie Beziers Ouest vers Carcassonne Est par S 60 Sorie Beziers Ouest vers Carcassonne Est par S 60 Sorie Beziers Ouest vers Carcassonne Est par S 60
\$	Sortie Carcassonne Est par Narbonne Sud par S53 Guidage des usagers par ithieraire S et radio Vinci Autoroutes 107.7

Sens 1: Narbonne Sud / Carcassonne Est Sens 2: Carcassonne Est / Narbonne Sud A9 et A61

Chaussée à 2 x 2 voies

Délestage - Utilisation d'un itinéraire de substitution

Détail de l'Itinéraire de substitution

192,00 329.44 Debut de Section Fin de Section

Echangeur n° 26 – Narbonne Sud

Sens 1: Carcassonne Est - Narbonne Sud

Sortie Carcassonne Est, suivre Itinéraire S 53 pour reprendre A9 à Narbonne Sud

Sens 2: Lezignan - Carcassonne Est

Sortie Narbonne Sud, suivre l'inéraire S 52 pour reprendre A61 à Carcassonne Est

Dispositif de communication

Utilisation des PMV en section courante en amont de la mesure de délestage (Sortie Obligatoire)

dans le sens de circulation concemé par celle-ci.

Affichage Gare:

La mesure de délestage est indiquée sur les PMV d'accès en entrée des gares en amont de la mesure.

L'interdiction d'entrée est affichée sur le PMV d'accès de l'échangeur sur lequel la mesure de délestage est mise en place

Radio Vinci Autoroutes:

Vessages diffusés à pas réguliers ou dès lors qu'une actualisation

est nécessaire en raison d'une évolution de l'événement

La plateforme de renseignements télèphoniques diffuse l'information

à tout appel entrant concemant ce sujet

Le CEZOC diffuse l'information sur le plan national.

NB: en fonction de l'évênement et de sa durée, l'information peut être diffusée sur des médias locaux, régionaux, nationaux.

Actions des services

Constatation et analyse de l'évenement ASF

Analyse de la situation en concertation avec l'EDSR (ou CORG) et le Département de l'Aude et les Mairies Informe la Préfecture de la mesure qui sera mise en œuvre

Mise en place de la mesure

Informe le CEZOC

Informe les usagers par tous moyens adaptés (Panneaux à Messages Vanables, Radio Vinci Autoroutes, Plateforme 3605, ...)

Constatation/échanges d'informations avec ASF en rapport avec l'évenement EDSR ou CORG

Analyse de la situation et concertation avec les autres acteurs

Si nécessaire présence physique sur les points singuliers ou de surveillance particulière répertonés dans ce PG Participe à la mise en œuvre de la mesure sur l'autoroute (Présence sur sortie obligatoire).

sur les itinéraires de substitution.

Département Reçoit les informations des autres acteurs. de l'Aude Participe à l'analyse de la situation.

Confirme la faisabilité en indiquant les contraintes du réseau secondaire (chantiers, états, ...)

Recoit les éléments concemant l'événement et les mesures d'ASF, de la gendarmerie et du Département. CEZOC

Diffuse l'information sur les médías habituels.

Points de surveillance particulière

Fraversée de Villedaigne : 1 feu de circulation.

Traversée de Lèzignan : 2 feux de circulation dont 1 équipé de radar. Fraversée de Conilhac des Corbières : 2 feux de circulation

Fraversée de Lézignan : Gabarit Pont SNCF limtant 4,15 m

Fraversée de Capendu : 2 feux de circulation dont 1 équipé de radar.

CODIFICATION DES MESURES

	Désignation	Codification	HiérarchIsation	Observa
Mesures de types M0 ("Message")	Messages par PMV sur autoroutes et en	MO		 -
	entrées			
Mesures de types M ("Message")	Messages radio	M1	Radio Vinci Autoroutes 107,7 et radios locales	
		M2	Radios régionales	
		M3	Radios nationales	
Mesures de type E ("Echange")	Echange d'information entre forces	E		
	de l'ordre et gestionnaires de voieries			
Mesures de type G ("Guldage")	Annonce des S à sulvre lorsque l'itinéraire	G		
	est balisé ou distribution de plans de			
	délestage au péage			
Mesures de type C ("Coupure")	Coupure de l'autoroute - sortie obligatoire	С		
	à l'échangeur situé en amont de l'accident			
	Mise en place d'un itinéraire de déviation			
Mesure de type D ("Déviation")	Mise en place d'un itinéaire de dévlation	D		
Mesure de type IR ("itinéraire	Mise en place d'un itinéaire recommandé	IR0	Par l'échangeur situé en amont de l'événement	
recommandé")		IR1	Par l'échangeur précédent IR0	
•		IR2	Par l'échangeur précédent IR1	
		IRA	délestage en sens opposé à l'événement	
Mesure de type CDS ("circulation	Mise en place d'une circulation à double	CDS		Dès lors
à double sens")	sens au niveau de l'accident			possible

Plan de Gestion de Trafic

Département de l'Aude

1.1.2.3 Annuaire

_	Téléphone	Portable	Fax	Courriel
	fixe			
Préfecture Aude : Standard 24/24	04 68 10 27 01		04 68 72 32 98	
Directeur de Cabinet :	04 68 10 27 10		04 68 10 29 10	
SIDPC astreinte 24/24	06 72 91 86 70		04 68 47 65 54	pref-defense-protection- civile@aude.gouv.fr
Secrétariat	04 68 10 27 25			
Chef de service	04 68 10 27 32			
Adjoint	04 68 10 27 08			
COD	04 68 10 28 26		04 68 26 35 51	pref-cod11-sidpc@aude.gouv.fr
(uniquement en cas d'activation)	04 68 10 28 27			
Préfecture Hérault	04 67 61 61 61		04 67 66 36 30	
Directeur de Cabinet	04 67 61 61 20			
SIDPC	04 67 61 60 48			

Préfecture Pyrénées Orientales	04 68 51 66 66		04 68 34 68 51	
Directeur de Cabinet	04 68 51 65 10			
SIDPC	04 68 51 65 33	06 08 68 85 17		
Chef de service	04 68 51 65 32			
Préfecture Haute Garonne	05 34 45 34 45	_		
Directeur de Cabinet	05 34 45 36 03		05 34 45 36 90	
SIDPC	05 34 45 37 18			
Chef de service	05 34 45 38 55		05 34 45 36 55	
EDSR 11 (HO)			04 68 11 50 29	
Standard	04 68 11 35 99			
Commandant	04 68 11 50 14			
CORG 11	04 68 11 50 34 04 68 11 50 17]	corg.ggd11@gendarmerie.interieur. gouv.fr
EDSR 66 (H0)	04 68 66 44 23			
EDSR 34 (HO)	04 99 53 59 15			
CORG 34	04 67 10 39 91			
EDSR 31	05 62 25 43 53 en HO		05 62 25 43 55	
CORG 31	05 61 14 81 91		05 62 25 43 41	
Police 11 CIC (Lundi - vendredi 06 h -21 h) Standard	04.68.11.26.74 04.68.11.26.00			
CODIS 11 Chef de salle	04 68 79 59 18		04 68 79 59 22	cta-codis@sdis11.fr
CEZOC Méditerranée	04 68 79 59 15 04 96 20 73 31		04 91 80 31 96	operateur.CEZOC- mediterranee@tipi.info- routiere.gouv.fr
DDTM 11 Cadre d'astreinte	04 68 10 31 00	06 07 31 97 19	04 68 71 24 46	ddtm@aude.gouv.fr
VINCI autoroutes DRE LR	04 68 41 82 82			pcsecurite.narbonne@vinci- autoroutes.com
Département de l'Aude Secrétariat DRT Cadre d'Astreinte Routes (à demander spécifiquement)	04 68 11 68 18 04 68 79 59 18			
CD 34 Standart et demande Service Exploitation de la Route Cadre d'astreinte Routes (hors HB)	04 67 67 67 67	07 88 10 42 94		
CD 66 Permanence	04 68 38 10 66	_		
CD 31 Permanence	05 34 25 11 46			

1.2. Vie et maintenance du plan

2.7.1 Rôle du service administrateur

Ensemble des services impliqués :

- forment leur personnel à l'utilisation du PGT 11,
- rassemblent les éléments issus des débriefings.

- réexaminent le plan (organisation, mesures, ...) à partir des résultats des évaluations et font valider les modifications qui s'ensuivent si nécessaire,
- mettent à jour le document PGT. Cette mise à jour se réalise avec la collaboration des partenaires et autorités concernées.
 - Chaque année, une réunion annuelle pourra être organisée pour mettre à jour le document en fonction des remarques. Toute modification fera l'objet d'une validation par l'autorité coordonnatrice,
- transmettent à la préfecture le plan mis à jour pour diffusion.

ANNEXE I

LISTE DES COMMUNES IMPACTEES PAR LES ITINERAIRES



N° Itinéraire	Echangeurs Autoroutiers	Communes traversées (partie agglomérée)	
S1 – S2	Narbonne sud - Sigean	Narbonne, Prat de cest – Sigean	
S3 - S4	Sigean – Leucate	Sigean	
S5 – S6	Sigean – Leucate	Sigean – Port la nouvelle	
S7 – S8	Leucate – Perpignan Nord	Fitou – Salses le Château (66) – Perpignan (66)	
S9 S10	Leucate – Perpignan Nord	Leucate (Port) – Barcarès (66) – Perpignan (66)	
S11 – S12	Villefranche Lauragais - Castelnaudary	Villefranche Lauragais (31) – Avignonet Lauragais (31) - Labastide d'anjou – Castelnaudary	
S13 – S14	Castelnaudary – Bram	Castelnaudary – Villasavary – Villesiscle (?) - Bram	
S15 – S16	Bram – Carcassonne Ouest	Bram – Villesequelande – Herminis – Carcassonne	
S17 – S18	Carcassonne Onest – Carcassonne Est	Carcassonne	
S19 – S20	Carcassonne Ouest – Carcassonne Est	Carcassonne	
S21 – S22	Carcassonne Est – Lezignan Corbières	Carcassonne Est - Trèbes – Capendu – Conilhac corbières - Lezignan Corbières	
S23 – S24	Lezignan Corbières – Narbonne Sud	Lezignan Corbières – Villedaigne – Montredon des corbières – Narbonne	
S25 –S26	Lezignan Corbières – Narbonne Sud	Lezignan corbières — Fabrezan — Narbonne	
S28 – S29	Narbonne Est – Béziers Ouest	Narbonne - Coursan – Nissan les enserune (34) – Béziers (34)	
S30-S31	Narbonne Est – Narbonne Sud	Narbonne	
S60 – S61	Béziers Ouest – Carcassonne Est	Béziers Ouest (34) - Montady (34) - Capestang (34) - Pouzols Minervois - La Redorte - Peyriac Minervois - Rieux Minervois - Villegly - Villalier - Carcassonne	
S62 – S63	Carcassonne Ouest - Castelnaudary	Carcassonne – Pezens – Alzonne – Villepinte – Castelnaudary	
Bis 1	Carcassonne Ouest – Perpignan Nord	Carcassonne – Limoux – Alet les bains- Couiza – Campagne sur aude - Quillan Saint Martin Lys – La Pradelle – Saint Paul de fenouillet (66) – Estagel (66) _ Espira sur Aggly (66) – Perpignan (66)	
Bis 2	Lezignan Corbières –	Lezignan Corbières – Thezan des corbières – villesèque des corbières – Cascastel	

	Perpignan Nord	– Tuchan – Paziols – Estagel (66) - Espira sur Aggly (66) – Perpignan (66)
S52-S53	Carcassonne Est –	Carcassoune Est - Trèbes - Capendu - Conilhac corbières - Lezignan Corbières -
	Narbonne Sud	Villedaigne – Montredon des corbières – Narbonne

Annexe II TABLEAU DES ITINERAIRES DE DELESTAGE

CARTES DETAILLEES DES ITINERAIRES DE DELESTAGE AVEC PORTAILS DE SERVICE

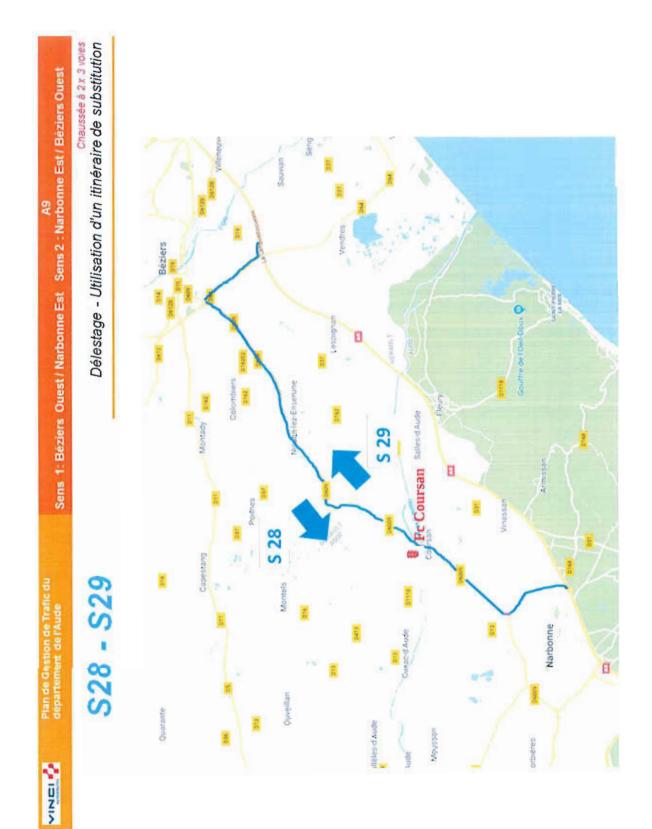


	Béziers Ouest	Narbonn e Est	Narbonne Sud	Sigean	Leucate	Perpigna n Nord	Perpignan Sud	Lézignan Corblère 5	Carcassonn e Est	Carcassonn e Ouest	Bram	Castelnaudary	Villefranch e Lauragais
Béziers Ouest		S28							S60				
Narbonne Est			S30										
Narbonne Sud	S29	S31		S1				S24	S52				
Sigean			S2		S3 ou S5								
Leucale				S4 ou S6		S7 ou S9							
Perpignan Nord					S8 ou S10				_				
Perpignan Sud								S26					
Lézignan Corbières			S23			Bis 2	S25		S22				
Carcassonne Est	S61		S53					S21		S18 ou S20			
Carcassonne Ouest						Bis 1			S17 ou S19		S16	S62	
Bram										S15		S14	
Castelnaudary										S63	S13		S12
Villefranche Lauragais												S11	

L'itinéraire S35, S36 est un itinéraire de vidange de nasse et n'est donc pas présent dans le tableau mais sont bien indiqué dans les cartes détaillées et dans la carte générale. Les cartes détaillées sont indiquées en annexe II avec une numérotation de pages spécifiques.

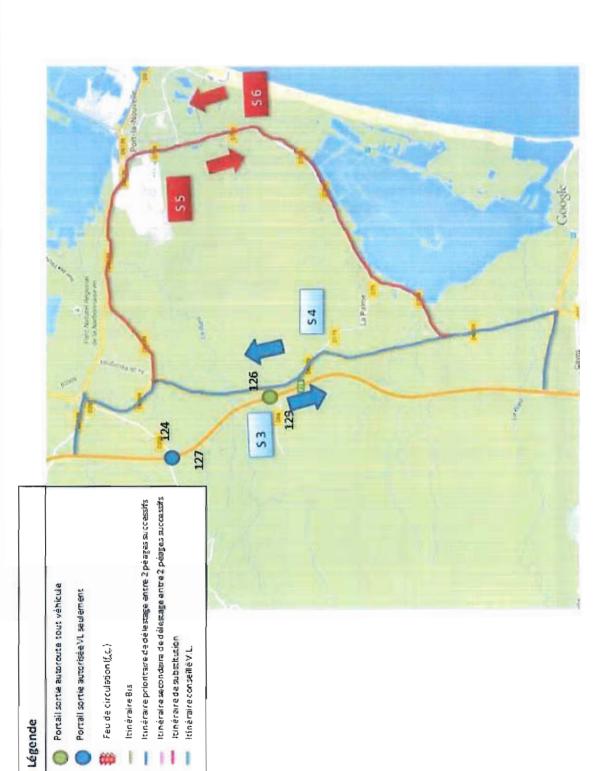
N° Itinéraire	Page	Nº Itinéraire	Page
S1 - S2	71	S21 – S22	75
S3 - S4 - S5 - S6	72	S23 – S24	74
S7 - S8 - S9 - S10	73	S25 – S26	82
S11 – S12	79	S28 – S 29	70

S13 –S14	78	S60 - S61	81
S15 – S16	77	S62 - S63	80
S 17 - S18 - S19 -S20	76	BIS 1	83
S52 - S53	85	BIS 2	84

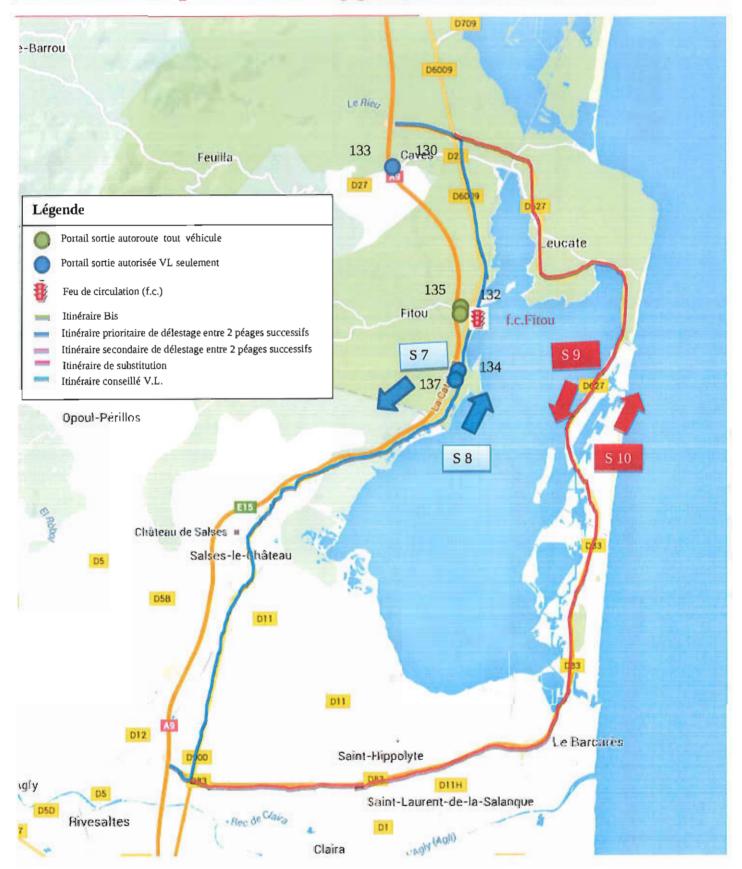


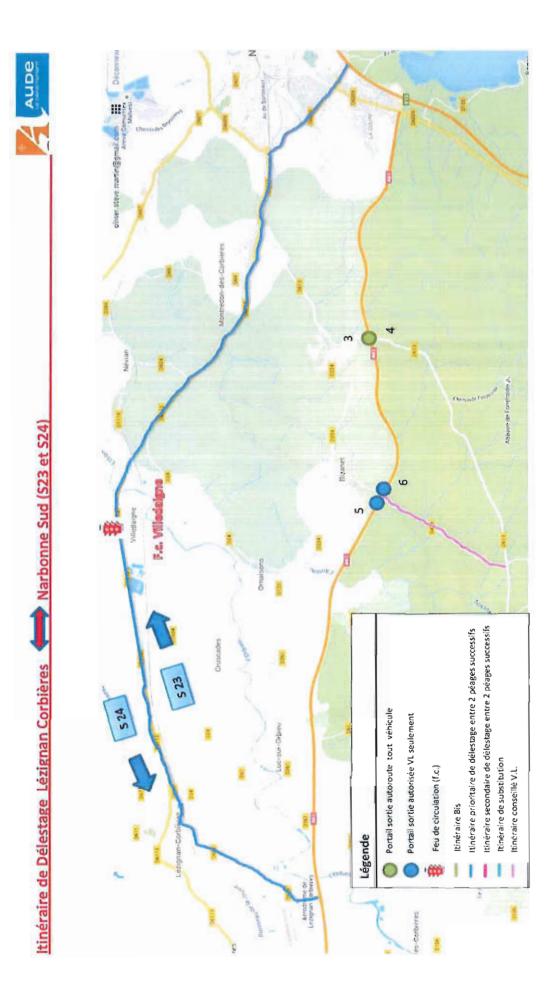














Aube

